

Fonctionnement des marchés en Belgique

Observatoire des prix - Avril 2019



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
<https://economie.fgov.be>

Editeur responsable : Pascal Vanderbecq
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

Pour de plus amples informations :

SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Peter Van Herreweghe
City Atrium
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 277 83 96
Courriel : Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Méthodologie.....	6
2.1	Approche.....	6
2.2	Sources de données statistiques.....	8
3	Résultats.....	10
3.1	Secteurs industriels.....	10
3.1.1	Industries de réseau.....	11
3.1.2	Industries alimentaires et de boissons.....	13
3.1.3	Autres produits minéraux.....	15
3.1.4	Métallurgie et produits métalliques.....	17
3.1.5	Autres industries manufacturières.....	18
3.2	Secteurs des services.....	21
3.2.1	Services de réseau.....	21
3.2.2	Commerce.....	24
3.2.3	Location.....	25
3.2.4	Services aux personnes.....	27
3.2.5	Autres services.....	29
4	Evolution de la concentration dans les secteurs marchands de l'économie belge.....	33
4.1	Evolution de la concentration dans les secteurs marchands de l'économie belge.....	34
4.2	Concentration et rentabilité des secteurs marchands de l'économie belge.....	37
5	La part des entreprises zombies dans les secteurs marchands de l'économie belge.....	43
6	Conclusion.....	46
7	Annexes.....	47
	Annexe 1 : Définition des indicateurs.....	47
	Annexe 2 : Statistiques descriptives des indicateurs.....	51
	Annexe 3 : Les nouveaux secteurs et les secteurs sortants du TOP 30 des secteurs industriels.....	55
	Annexe 4 : Les nouveaux secteurs et les secteurs sortants du TOP 50 des secteurs des services.....	56
	Annexe 5 : Les secteurs qui sont apparus dans le TOP 30 des secteurs industriels au moins une fois lors des screenings horizontaux.....	57
	Annexe 6 : Les secteurs qui sont apparus dans le TOP 50 des secteurs des services au moins une fois lors des screenings horizontaux.....	58
	Annexe 7 : Secteurs ayant la hausse la plus élevée du HHI entre 2012 et 2016.....	60
	Annexe 8 : Les critères de sélection des secteurs et les seuils pour la délimitation des groupes d'analyse.....	62
	Annexe 9 : Glossaire et abréviations.....	63

Tableaux dans le fichier Excel séparé.

1 Introduction

La compétitivité des entreprises belges et les prix des biens et services dépendent directement du fonctionnement du marché. C'est pourquoi, l'Observatoire des prix applique depuis plusieurs années une méthodologie de screening. Celle-ci permet de récolter des preuves tangibles sur l'état de fonctionnement des différents marchés (*evidence based tool*) et de repérer d'éventuels problèmes de concurrence ou de performance dans certains secteurs de l'économie belge. Le présent rapport présente les résultats de cette approche.

L'objectif du screening vise à détecter d'éventuels dysfonctionnements dans les secteurs marchands belges. Il aborde les dimensions de fonctionnement de marché comme la concentration, l'ouverture internationale et les marges bénéficiaires. A ce titre, le screening constitue une première étape dans l'analyse et la connaissance du fonctionnement des marchés des biens et services en Belgique.

Les résultats du screening horizontal sont confrontés à l'information issue d'autres sources¹ et complétés par des analyses plus approfondies effectuées par l'Observatoire des prix². De plus, ils peuvent être utilisés par des institutions en charge de la régulation et de la concurrence sur les marchés belges.

Indépendant par rapport aux entreprises, institutions de contrôle et de régulation des marchés et autres stakeholders, l'Observatoire des prix réalise ce screening en toute objectivité et impartialité. En tant que membre de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), il a l'accès aux micro-données des entreprises et les utilise dans le respect de la confidentialité.

Ce rapport présente les résultats de la version 2018 du screening (données 2012-2016). La section deux rappelle l'approche méthodologique et les sources de données utilisées pour ce screening horizontal des secteurs³. La section trois présente les résultats pour les secteurs industriels et les secteurs des services. La section quatre analyse l'évolution de l'indice de la concentration des marchés, tandis que la cinquième section évalue l'importance des entreprises zombies dans les différents secteurs en Belgique. Ce rapport de screening a été rédigé par Lidia Tsyganok, Erwin Van Hirtum et Jean-Yves Jaucot.

¹ Il s'agit notamment du différentiel d'évolution des prix à la consommation entre la Belgique et ses pays voisins, des points d'attention des institutions internationales telles que la Commission Européenne ou l'OCDE, ainsi que des éléments contextuels.

² Par exemple, en 2018, l'Observatoire des prix a réalisé une étude sur le fonctionnement de marché des services professionnels réglementés (notaires, comptables, architectes, ingénieurs), une autre sur le niveau des prix dans le commerce de détail ainsi qu'une étude sur les centres de vacances en Belgique.

³ La méthodologie est expliquée de manière plus détaillée dans les rapports précédents. Voir notamment [Screening 2014](#); [Screening 2015](#).

5 atouts du screening

- 1. Une segmentation détaillée des différents marchés de l'économie belge.**
Le screening analyse les secteurs en les délimitant selon la nomenclature NACE la plus détaillée possible.
- 2. Des données complètes et fiables** sur les entreprises sont utilisées. Les indicateurs du screening sont calculés en recoupant des informations issues de plusieurs sources de données officielles.
- 3. Les relations de groupements entre les entreprises** sont prises en compte. Dans un monde globalisé, plusieurs entreprises peuvent avoir le même propriétaire ou appartenir au même groupe. Cet aspect de groupements des entreprises est pris en compte dans le screening.
- 4. L'indicateur de la marge bénéficiaire (Price Cost Margin)** est calculé de manière à être représentatif de la réalité du secteur. En effet, il se base sur les données de l'enquête sur la structure des entreprises (Structural Business Survey), prenant en compte le plus grand nombre d'entreprises possible par secteur (y compris les PME).
- 5. Les différents indicateurs du fonctionnement de marché sont calculés pour plusieurs années.** Cela permet d'analyser leur évolution à travers le temps.

Le screening horizontal de 2018 analyse 628 secteurs (dont 393 secteurs des services), qui génèrent 797 milliards EUR sur le marché belge et utilise les données provenant de 579.865 entreprises.

2 Méthodologie

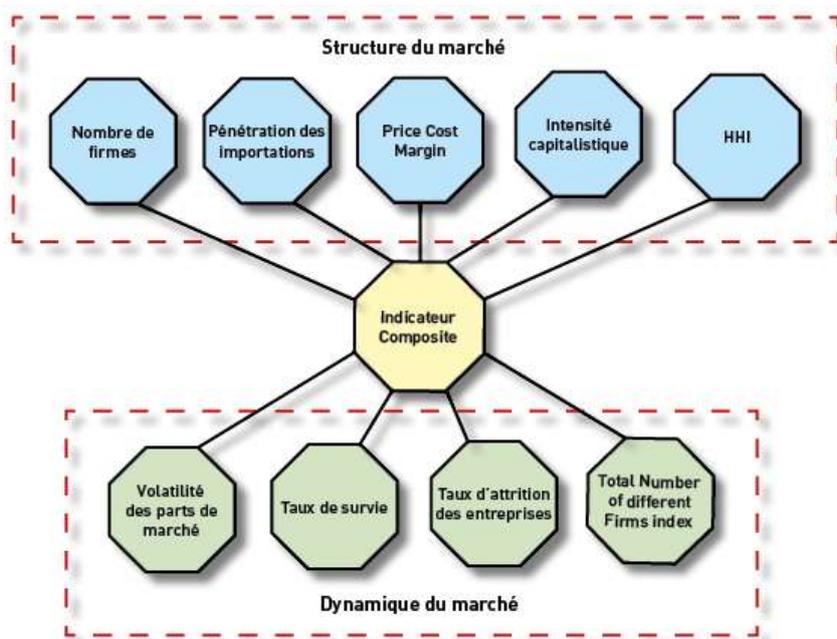
2.1 Approche

Ce screening couvre l'ensemble des secteurs marchands de l'économie belge⁴, dans le but de repérer les secteurs qui pourraient ne pas fonctionner de manière optimale et qui mériteraient une analyse plus approfondie en matière de fonctionnement de marché.

Le screening repose sur un indicateur composite. Celui-ci synthétise les données relatives à plusieurs variables de fonctionnement de marché. Il offre ainsi une vue globale sur la performance des différents secteurs et facilite leur comparaison.

L'interprétation de l'indicateur composite requiert la plus grande prudence. Cet agrégat peut dissimuler des évolutions opposées de ces différentes composantes. C'est pourquoi, une attention particulière est portée également aux secteurs dont une variable ressort de l'analyse sans pour autant apparaître en ordre utile dans le classement de l'indicateur composite.

Tout comme lors des exercices précédents de screening, l'indicateur composite regroupe cinq indicateurs qui décrivent la structure du marché et quatre indicateurs qui reflètent la dynamique du marché⁵.



Parmi les indicateurs de structure de marché, le **nombre d'entreprises** et l'**indice de Herfindahl-Hirshman (HHI)** mesurent la concentration des entreprises sur le marché. Le **Price Cost Margin (PCM)** donne une approximation de la marge bénéficiaire générée par une entreprise. La facilité d'accès à un secteur est évaluée entre autres par l'**intensité capitalistique**. Le **taux de pénétration des importations** permet d'estimer dans quelle mesure un secteur est soumis à la concurrence internationale. Pour l'instant, faute de disponibilité des données complètes, ce dernier indicateur n'est calculé que pour les industries.

Parmi les indicateurs de la dynamique du marché, le **taux d'attrition des entreprises (Churn rate)**, quantifie les parts de marché des entreprises entrantes ou sortantes d'un secteur lors de l'année sous

⁴ Dans ce texte, le terme « secteur » est utilisé comme synonyme du terme « branche d'activité » tiré des comptes nationaux et ne peut pas être assimilé au terme « secteur institutionnel » issu de ces mêmes comptes nationaux. Les termes « secteurs marchands » et « branches d'activité marchande » sont dès lors considérés et utilisés comme synonymes dans le texte.

⁵ Pour plus de détails sur les différents indicateurs, voir [Screening 2014](#) et l'annexe 1 du présent rapport.

revue. **Le taux de survie** mesure la pérennité des entreprises sur le marché sur une période de 5 ans. Le **taux de rotation (ou Total Number of different Firms index)** répertorie les firmes parmi les huit plus importantes en termes de chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années. La **volatilité** des parts de marché de toutes les entreprises d'une année à l'autre est également prise en considération.

L'indicateur composite est construit selon la même méthodologie que celle des années précédentes. Elle consiste en une phase de normalisation, puis d'agrégation des indicateurs normalisés en un indicateur composite. La normalisation permet de comparer ces variables dont l'échelle de mesure peut être très différente. Pour cela, la méthode « min-max »⁶ a été reprise car elle n'influence pas le classement des valeurs originales des indicateurs. Suite à la normalisation, les valeurs de chaque indicateur fluctuent entre 0 et 1. Un risque plus élevé de dysfonctionnements se traduit par une valeur proche de 1. Une fois normalisés, ces indicateurs sont agrégés en un indicateur composite⁷.

Tous les secteurs analysés ont été classés soit parmi les industries soit parmi les services. Cette segmentation s'avère primordiale dans le processus de normalisation des indicateurs (où les valeurs minimale et maximale d'un indicateur sont celles du groupe de référence auquel le secteur a été affecté). La distinction entre industrie et service a été avant tout motivée par la disponibilité de données pour l'indicateur de pénétration des importations et par la logique des screening précédents de l'Observatoire des prix et celle des études d'autres institutions⁸.

Pour faciliter l'interprétation du classement de l'indicateur composite, les secteurs ont été regroupés au sein de grandes catégories, par exemple : les industries agro-alimentaires, le commerce ou encore les services de réseau.

Les hypothèses sous-jacentes définies ci-dessus, et en particulier l'agrégation de l'information au sein de l'indicateur composite, peuvent influencer les résultats du screening. C'est pourquoi, non seulement, chaque indicateur est analysé spécifiquement, mais chaque hypothèse de modélisation est aussi soumise à une analyse de sensibilité.

⁶ D'après cette méthode, les indicateurs sont normalisés selon la formule suivante :

$$Y_{ni} = \frac{Y_i - Y_{min}}{Y_{max} - Y_{min}}$$

Où Y_{ni} est l'indicateur Y normalisé pour le secteur i , Y_i est la valeur de l'indicateur pour le secteur i , Y_{min} la valeur minimale effective que prend l'indicateur Y et Y_{max} la valeur maximale effective que prend l'indicateur Y . Pour les indicateurs dont une valeur proche de 0 indique un risque potentiel de dysfonctionnements de marché, la valeur normalisée est égale à $(1 - Y_n)$. Pour les indicateurs du nombre de firmes, de l'intensité capitalistique et du taux d'attrition des entreprises, les valeurs ont été transformées en logarithme avant d'être normalisées selon la méthode min-max. En effet, ces indicateurs ont une distribution fortement concentrée avec quelques valeurs extrêmes qui influenceraient la normalisation. De plus, pour certains indicateurs, une normalisation non-linéaire est plus pertinente d'un point de vue économique. Ainsi, par exemple, pour le nombre de firmes, l'indicateur devrait perdre davantage de points (le gain en concurrence et en fonctionnement du marché est plus élevé) pour un passage de 1 à 50 firmes que pour un passage de 3.000 à 3.500 firmes.

⁷ Trois méthodes ont été utilisées : la moyenne simple, la moyenne géométrique et la méthode de bénéfice du doute (BoD pour Benefit of the Doubt). Chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients. Etant donné que les trois méthodes fournissent des résultats similaires, l'approche retenue pour l'agrégation de l'indicateur composite est celle de la moyenne simple.

⁸ Par exemple, European Commission (2007) «Implementing the new methodology for product market and sector monitoring: results of a first sector screening», SEC(2007) 1517 (Brussels, Commission of the European Communities), European Commission (2007) «Guiding principles for product market and sector monitoring», European Economy, Occasional Papers 34, June, European Commission (2018) «Identifying Priority Service Sectors for Reforms in France».

Pour tenir compte de l'importance économique des secteurs, ceux-ci sont analysés en parallèle avec le volume de leur chiffre d'affaires intérieur. De plus, à l'avenir, l'évolution temporelle des indicateurs et - dans la mesure du possible – leur comparaison avec des valeurs internationales de référence (*benchmark*) pourront être mises en évidence.

2.2 Sources de données statistiques

Pour le calcul des indicateurs, l'Observatoire des prix utilise les mêmes sources statistiques que lors des précédents exercices de screening. Il s'agit des sources statistiques suivantes, comportant des données annuelles détaillées jusqu'au niveau de l'entreprise ou du produit :

1. Le répertoire d'entreprises, géré par Statbel (l'office belge de statistique).
2. Les comptes annuels des entreprises, issus de la Centrale des Bilans de la BNB.
3. Le chiffre d'affaires sur la base des déclarations de TVA de Statbel.
4. Les données relatives aux importations et exportations, émanant de la BNB⁹.
5. L'enquête structurelle des entreprises, provenant de Statbel.

Dans le répertoire d'entreprises de Statbel, un code NACE¹⁰ unique est attribué à chaque entreprise individuelle¹¹ sur base de son activité principale. Il détermine le secteur d'activité auquel appartient l'entreprise. L'analyse est effectuée au niveau le plus détaillé disponible, à savoir au niveau NACE 5 chiffres pour les secteurs où une telle sous-division existe et au niveau NACE 4 chiffres pour les autres secteurs¹².

L'analyse du fonctionnement de marché demande que le marché pertinent soit clairement identifié. Mais les données disponibles ne permettent qu'un regroupement par secteur NACE. Même s'il s'agit de la segmentation la plus détaillée possible, la délimitation des secteurs selon la nomenclature NACE ne correspond pas nécessairement à celle des marchés où se joue la concurrence effective.

Le « Chiffre d'affaires intérieur » est une variable importante dans l'exercice de screening. Elle représente le chiffre d'affaires annuel par entreprise sur le marché intérieur et est calculée comme la différence entre le chiffre d'affaires total de l'entreprise et la valeur totale des biens exportés par celle-ci. Le chiffre d'affaires total provient des comptes annuels de l'entreprise et des données des déclarations de TVA tandis que la valeur des biens exportés par une entreprise est calculée à partir des micro-données des exportations, issues de la Banque Nationale.

Tous les indicateurs sont calculés à partir des données de cinq années, de 2012 à 2016 inclus¹³, les données de l'année la plus récente (2016) faisant office de référence.

⁹ Il s'agit, pour le moment, uniquement des données relatives à l'importation et l'exportation des biens. Il est actuellement examiné comment ajouter dans le futur les données relatives à l'importation et l'exportation des services.

¹⁰ NACE est la nomenclature d'activité européenne. Tout comme dans d'autres pays européens, la version belge (NACE-BEL) comprend une division plus détaillée (jusqu'à 5 chiffres). Le code NACE unique de l'entreprise est déterminé à partir de l'activité créant la plus grosse part de sa valeur ajoutée.

¹¹ Le terme « entreprise individuelle » doit être considéré ici au sens d'une entité légale.

¹² Les termes « secteur » et « branche d'activité » sont utilisés pour ce niveau le plus détaillé. Le terme « division NACE » est utilisé pour la division au niveau NACE 2 chiffres.

¹³ Les années antérieures n'entrent pas en ligne de compte en raison de la complexité de l'intégration des données sur les groupements d'entreprises. D'autre part, la méthode de calcul des indicateurs requiert des données exhaustives, encore insuffisamment disponibles pour l'année 2017 au moment de la rédaction (novembre 2018).

Les entités économiques d'un secteur déterminé qui appartiennent au même groupement d'entreprises sont regroupées en une seule entreprise. Ce regroupement est réalisé sur la base du répertoire *Eurogroups* d'Eurostat.

Le screening sectoriel porte exclusivement sur les activités marchandes, définies sur base du code NACE ainsi que du code sectoriel institutionnel, attribué par l'ICN. Néanmoins, pour des raisons liées à la spécificité de leurs activités ou de leur cadre réglementaire, certains secteurs marchands sont exclus de l'analyse, comme ceux relevant de l'agriculture ou des services financiers. De plus, en vue de garantir un certain niveau de fiabilité et de représentativité des indicateurs, une série de secteurs supplémentaires ont été exclus. Les critères utilisés pour la sélection des secteurs sont identiques aux screenings précédents. Au final, ce screening a retenu et analysé 628 secteurs, représentant 579.865 entreprises et 797 milliards EUR de chiffre d'affaires intérieur.

3 Résultats

Cette section présente les résultats de l'analyse des 235 secteurs industriels et des 393 secteurs des services.

Tout comme les rapports précédents, celui-ci se focalise principalement sur les 30 secteurs industriels et les 50 secteurs des services (ci-après respectivement TOP 30 et TOP 50) dont l'indicateur composite témoigne d'un risque potentiel de dysfonctionnements de marché. De plus, au-delà de ces secteurs, certains autres dont un ou plusieurs indicateurs individuels ressortent sont mis en évidence dans l'analyse¹⁴.

Les secteurs présentés dans cette partie le sont également au regard de leur importance économique, exprimé selon leur chiffre d'affaires intérieur. Dans un rapport de screening futur, l'importance économique des secteurs pourra être nuancée selon d'autres critères, comme celui de l'emploi ou des liens qu'un secteur entretient avec le reste de l'économie.

3.1 Secteurs industriels

Sur base du TOP 30 des secteurs industriels, les secteurs ont été regroupés par branche d'activité comparables afin de faciliter la lecture des résultats. Cette segmentation dépend du classement des secteurs et peut donc varier d'un exercice de screening à l'autre.

Les catégories des secteurs industriels choisies pour l'analyse des résultats sont :

- **les industries de réseau** (NACE 35 à 39), avec 5 secteurs dans le TOP 30 ;
- **les industries alimentaires et des boissons** (NACE 10 et 11), avec 5 secteurs ;
- **la fabrication de produits minéraux** (NACE 23) avec 8 secteurs ;
- **la métallurgie et la fabrication de produits métalliques** (NACE 24 et 25), avec 5 secteurs ;
- **les autres industries manufacturières** (ressemblant les divisions NACE industrielles non reprises dans une des catégories précitées), avec 7 secteurs.

Il est important de noter que le nombre total de secteurs varie fortement d'un segment à l'autre : par exemple, les industries de réseau sont composées au total de 16 secteurs tandis que les industries alimentaires et des boissons en comptent 34. D'autre part, les différents secteurs peuvent être très hétérogènes en termes d'importance économique : le chiffre d'affaires intérieur du plus grand secteur du TOP 30 dépasse les 27 milliards EUR, alors qu'il est inférieur à 10 millions EUR pour les plus petits secteurs. Dès lors, il convient d'être prudent et ne pas tirer de conclusion trop forte sur un domaine d'activité en fonction du nombre absolu de secteurs présents dans le TOP 30.

Ces 30 secteurs représentent 24,6 % du chiffre d'affaires intérieur de l'ensemble des secteurs industriels, soit 36,5 milliards EUR sur un total de 148,5 milliards EUR. Par rapport au screening précédent, huit secteurs sont nouveaux dans le TOP 30¹⁵. Les huit nouveaux secteurs cumulent un chiffre d'affaires intérieur de 30,2 milliards EUR, principalement dû au secteur NACE 1920 « Raffinage de pétrole ». Quant aux huit secteurs qui quittent le TOP 30, leur chiffre d'affaires intérieur cumulé était de 2,6 milliards EUR.

¹⁴ En effet, le score de l'indicateur composite d'un secteur peut être atténué par de bonnes performances de certains indicateurs, et ce malgré des valeurs problématiques pour les autres indicateurs. Il est donc utile de ne pas se limiter au seul classement final.

¹⁵ Les secteurs industriels qui entrent et qui sortent du TOP 30, par rapport au screening précédent, sont repris dans l'annexe 3.

Les différentes catégories précitées sont abordées en détail dans les sous-sections ci-dessous¹⁶.

3.1.1 Industries de réseau

Les industries de réseau (NACE 35 à 39) représentent en 2016 17,6 % du chiffre d'affaires intérieur de l'industrie belge. Ils ont cinq secteurs dans le TOP 30 des secteurs industriels selon l'indicateur composite (voir tableau 1). Ces secteurs représentent seulement 5,45 % du chiffre d'affaires intérieur total des industries de réseau.

Quatre des cinq secteurs proviennent du traitement et de l'élimination des déchets (NACE 38), dont les plus importants sont les secteurs NACE 38219 « Autre traitement et élimination des déchets non dangereux » et 38222 « Traitement et élimination des déchets dangereux ».

De ces cinq secteurs, seul le 38219 n'était pas présent dans le TOP 30 du screening précédent¹⁷. Celui-ci intègre le TOP 30 industriel pour la première fois, suite, entre autres, à la détérioration de ses indicateurs de la dynamique du marché. A l'inverse, le secteur 3530 « Production et distribution de vapeur et d'air conditionné » a quitté le TOP 30, car il n'est pas pris en compte dans cette version du screening.

Tableau 1. Liste des secteurs présents dans le TOP 30 des secteurs industriels - Industries de réseau

Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (NACE 35)	Collecte, traitement et élimination des déchets (NACE 38)
3521 « Production de combustibles gazeux »	38211 « Prétraitement avant élimination des déchets non dangereux », 38212 « Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides », 38219 « Autre traitement et élimination des déchets non dangereux » , 38222 « Traitement et élimination des déchets dangereux »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Le graphique 1 représente, pour tous ces secteurs, la contribution de chaque indicateur à l'écart entre le score final du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne, ce qui contribue à pousser à la hausse la valeur de l'indicateur composite. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne, ce qui diminue le risque de dysfonctionnements du marché. Dans ce graphique les secteurs sont classés selon leur importance en termes de chiffre d'affaires intérieur.

Ainsi, par exemple le secteur 3521 « Production de combustibles gazeux »¹⁸ a le niveau le plus élevé de l'indicateur composite car il a des valeurs plus élevées que la moyenne des secteurs industriels pour l'ensemble des indicateurs, hormis pour le nombre de firmes. Dans le graphique 1, la valeur « 0,29 » pour ce secteur correspond à l'écart entre son score final (0,85) et le score moyen de l'indicateur composite pour l'ensemble des secteurs industriels (0,56).

Quant au secteur 38219 « Autre traitement et élimination des déchets non dangereux », le plus important sur le plan du chiffre d'affaires intérieur, il a une contribution fortement positive de l'indicateur du taux de pénétration des importations (à droite du graphique en orange). Il en va de même pour les autres indicateurs situés à droite du graphique, comme l'intensité capitalistique (une valeur non normalisée de

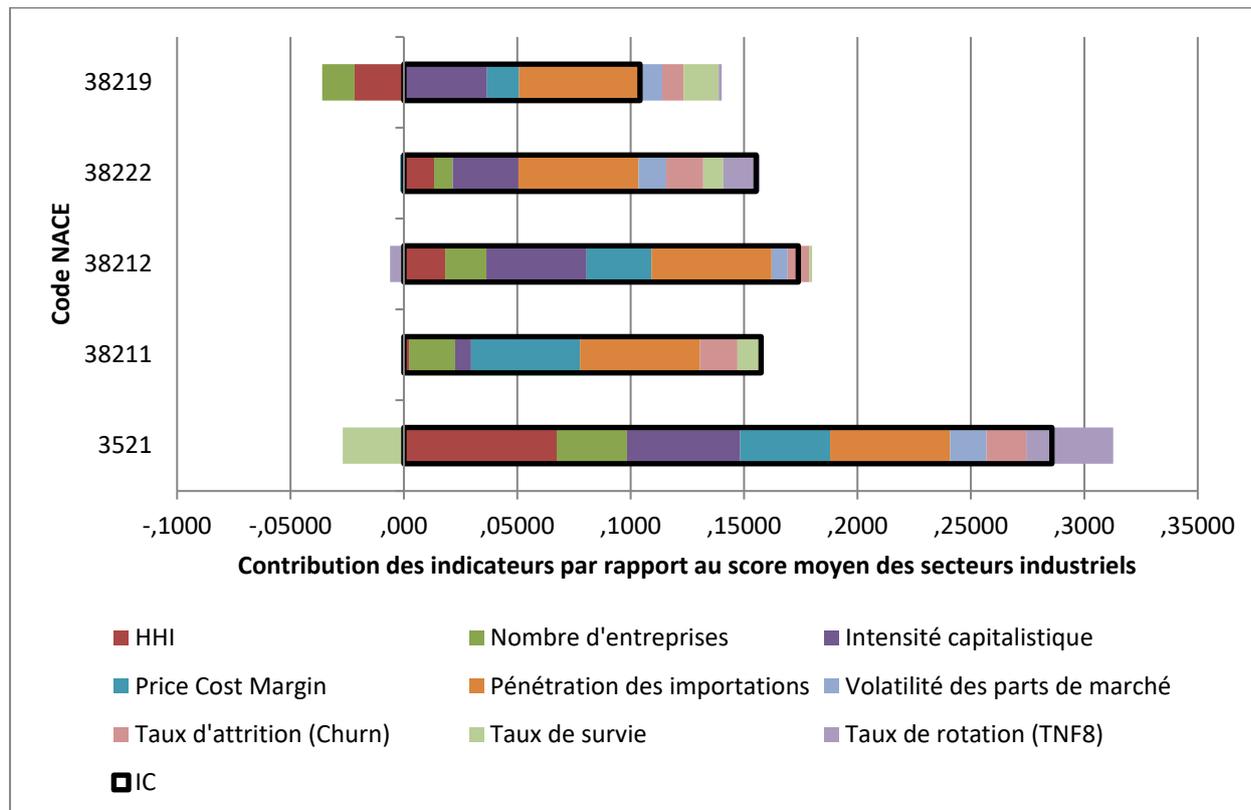
¹⁶ Les statistiques descriptives des indicateurs pour ces différentes catégories sont comparées dans l'annexe 2. Les résultats par secteur se trouvent dans un fichier Excel séparé.

¹⁷ Voir rapport de [screening 2017](#).

¹⁸ Le secteur 3521 comprend notamment les entreprises actives dans la production de combustibles gazeux à partir de sous-produits de l'agriculture, de déchets ou par distillation du charbon.

0,76 pour le secteur contre 0,19 en moyenne). Par contre, ce secteur performe mieux que la moyenne pour le HHI (0,08 contre 0,27 en moyenne) et pour le nombre d'entreprises (à gauche du graphique).

Graphique 1. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs- Industries de réseau



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Quatre de ces secteurs ont un indicateur Price Cost Margin (PCM) largement supérieur à la moyenne des secteurs industriels (11 %), comme le 38212 « Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides » (22,6%). Il y a 2 ans, l'Observatoire des prix a effectué une estimation des marges bénéficiaires qui tenait compte du coût du capital¹⁹. Selon cette estimation, le fait que le PCM de ces secteurs est largement supérieur à la moyenne des secteurs industriels peut être expliqué par le coût du capital plus important dans les secteurs de réseau. En effet, de par la nature de leurs activités, ces différents secteurs sont caractérisés par une forte intensité capitalistique et un faible taux de pénétration des importations. De plus, ils sont généralement caractérisés par une forte stabilité.

Certaines autres industries de réseau sont mises en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels sans pour autant être présentes dans le TOP 30 de l'indicateur composite. Ainsi, le 3511 « Production d'électricité » est fortement concentré, connaît peu de volatilité et est caractérisée par une intensité capitalistique élevée. Quant au 38323 « Récupération de déchets inertes » et au 3811 « Collecte de déchets non dangereux », ils sont marqués par une forte intensité capitalistique et un indicateur PCM relativement élevé.

¹⁹ Voir [Screening 2016](#).

3.1.2 Industries alimentaires et de boissons

Les industries alimentaires et de boissons (NACE 10 et 11) représentent 18,6 % du chiffre d'affaires intérieur de l'industrie belge. Par ailleurs, ces industries se retrouvent à la 4^{ième} place en amont dans les relations intersectorielles basées sur les matrices entrée-sorties (2015) ; ce qui signifie que cette industrie dépend considérablement des autres secteurs de l'économie belge.

Trois secteurs de l'industrie alimentaire (NACE 10) font partie du TOP 30 des secteurs industriels qui ont un risque plus élevé de dysfonctionnements du marché (voir tableau 2). Il s'agit de 10312 « Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre », de 1042 « Fabrication de margarine » et de 1081 « Fabrication de sucre ». Deux autres secteurs sont issus de la fabrication des boissons (NACE 11): le 1106 « Fabrication de malt » et le 1107 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes ». Ces cinq secteurs représentent 11,9 % du chiffre d'affaires intérieur de l'ensemble des industries alimentaires et des boissons.

Tableau 2. Liste des secteurs présents dans le TOP 30 des secteurs industriels - Industries alimentaires et de boissons

Industries alimentaires (NACE 10)	Fabrication de boissons (NACE 11)
10312 « Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre », 1042 « Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires », 1081 « Fabrication de sucre »	1106 « Fabrication de malt », 1107 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

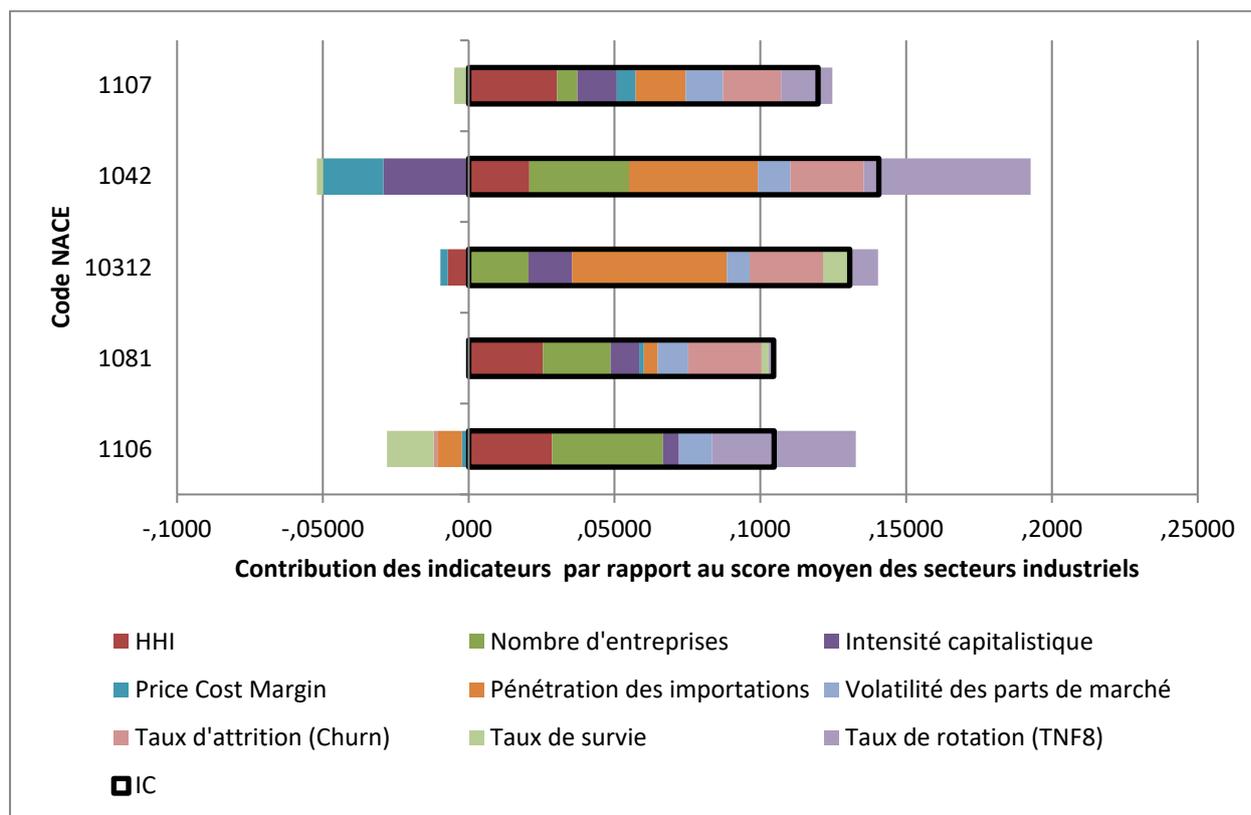
Un seul de ces cinq secteurs n'était pas présent dans le TOP 30 des secteurs industriels du screening précédent : le 10312 « Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre ». Les indicateurs de ce secteur montrent une évolution négative en termes de fonctionnement de marché. Ainsi, par exemple, il est devenu au fil des années plus intensif en capital (17% en 2012 contre 29% en 2016)²⁰. Mais il a réintégré le présent TOP 30 industriel surtout à cause de l'évolution de ses indicateurs de la dynamique de marché. Plus précisément, ce secteur comprenait les 8 mêmes entreprises en 2015 et en 2016, tandis que les taux de volatilité et d'attrition ont diminué entre 2012 (respectivement 28% et 27%) et 2016 (7% et 0%). Par contre, durant l'année sous revue, l'indice de concentration et la marge bénéficiaire de ce secteur ont affiché des valeurs inférieures à la moyenne des industries.

A l'inverse, le 10311 « Transformation et conservation de pommes de terre (non-surgelées) » (grâce à son taux de rotation et d'attrition) et le 1103 « Fabrication de cidre et de vins de fruits » (grâce à son taux de survie) ont quitté le TOP 30 cette année-ci.

Les cinq secteurs de cette catégorie des industries alimentaires et de boissons sont caractérisés par une concentration relativement élevée (hormis le secteur 10312 « Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre ») et un nombre limité d'entreprises (voir graphique 2).

²⁰ Ceci peut être expliqué par le fait que, selon la Fédération des industries alimentaires, le secteur de la transformation des pommes de terre aurait consenti des investissements conséquents en 2016 ([rapport annuel 2016](#)).

Graphique 2. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Industries alimentaires et de boissons



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

L'intensité de la concurrence étrangère semble modérée pour ces secteurs. Seul le secteur 1106 « Fabrication de malt » a un taux de pénétration des importations (0,55) supérieur à la moyenne des secteurs industriels (0,48).

Les indicateurs de stabilité (taux de volatilité et taux d'attrition) sont relativement faibles et contribuent également à pousser à la hausse le score final de ces secteurs.

Hormis le 1042 « Fabrication de margarine » (0,04), ces secteurs ont une intensité capitalistique supérieure ou proche de la moyenne des secteurs industriels (0,19). Cela pourrait être expliqué par une augmentation plus rapide des investissements dans l'industrie alimentaire que dans le reste de l'industrie²¹. Le 1107 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » a un indicateur PCM légèrement supérieur à la moyenne des secteurs industriels (13,3 % contre 11 %). Son HHI relativement élevé peut être expliqué par la présence d'une entreprise fort dominante dans ce secteur. Les parts de marché des différents acteurs sont assez stables (taux de volatilité faible) et les parts des entreprises entrantes et sortantes ne sont pas significatives (taux d'attrition faible).

En ce qui concerne la fabrication de sucre, elle ressortait comme secteur potentiellement problématique dans les screenings précédents et a d'ailleurs fait objet d'une étude approfondie par l'Observatoire des prix. La concentration et la grande stabilité de ce secteur s'expliquent par l'existence de quotas de production

²¹ la Fédération alimentaire, rapport annuel 2016.

(jusqu'à l'automne 2017) définis dans le cadre de l'Organisation Commune du marché du sucre au niveau de l'UE-28. En 2016, le leader du secteur a perdu néanmoins des parts de marché au profit de son principal concurrent.

Parmi les autres secteurs de l'industrie alimentaire et des boissons, certains sont mis en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels, sans pour autant être présents dans le TOP 30 de l'indicateur composite. Ainsi, le 1103 « Fabrication de cidre » est marqué par une grande stabilité et une concentration élevée. Les indicateurs de concentration et de volatilité font également ressortir les secteurs 1073 « Fabrication de pâtes alimentaires », 1062 « Fabrication de produits amylacés »²² et 1041 « Fabrication d'huiles et graisses ». Quant au 1105 « Fabrication de bière », il est caractérisé par un indicateur PCM élevé²³, tout comme le 10712 « Fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche ».

3.1.3 Autres produits minéraux

Les autres produits minéraux comprennent la division NACE 23. Cette division regroupe les secteurs relatifs aux matériaux de la construction, tels que le ciment, les briques, le verre plat ou bien encore les appareils sanitaires en céramiques. En 2016, cette division a réalisé 3,8 % du chiffre d'affaires intérieur de l'industrie belge.

Cette catégorie des autres produits minéraux est la plus représentée dans le TOP 30 des secteurs industriels avec 8 secteurs (voir tableau 3)^{24,25}. Ceux-ci ont généré 37,8% du chiffre d'affaires intérieur total de la catégorie. Le secteur 2351 « Fabrication de ciment » est nouveau par rapport au screening précédent (à cause de l'évolution de son taux de survie). A l'inverse, le 2311 « Fabrication de verre plat », le 2314 « Fabrication de fibres de verre » et le 23322 « Fabrication de tuiles et de carrelages » ont quitté le TOP 30.

Tableau 3. Liste des secteurs présents dans le TOP 30 des secteurs industriels - Autres produits minéraux (NACE 23)

Fabrication de matériaux de construction en terre cuite ainsi que de produits en céramique et porcelaine	Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre ainsi que d'ouvrages en béton, ciment ou en plâtre
23321 « Fabrication de briques », 2342 « Fabrication d'appareils sanitaires en céramique », 2344 « Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique »,	2351 « Fabrication de ciment » , 2352 « Fabrication de chaux et plâtre », 2362 « Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction », 2364 « Fabrication de mortiers et bétons secs », 2365 « Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi les huit secteurs issus du NACE 23, les deux plus importants (en termes de chiffre d'affaires intérieur) sont le 2351 « Fabrication de ciment » et le 2352 « Fabrication de chaux et plâtre ».

²² Ce secteur comprend les entreprises actives dans la fabrication de produits à base de riz, de pommes de terre, de maïs etc.

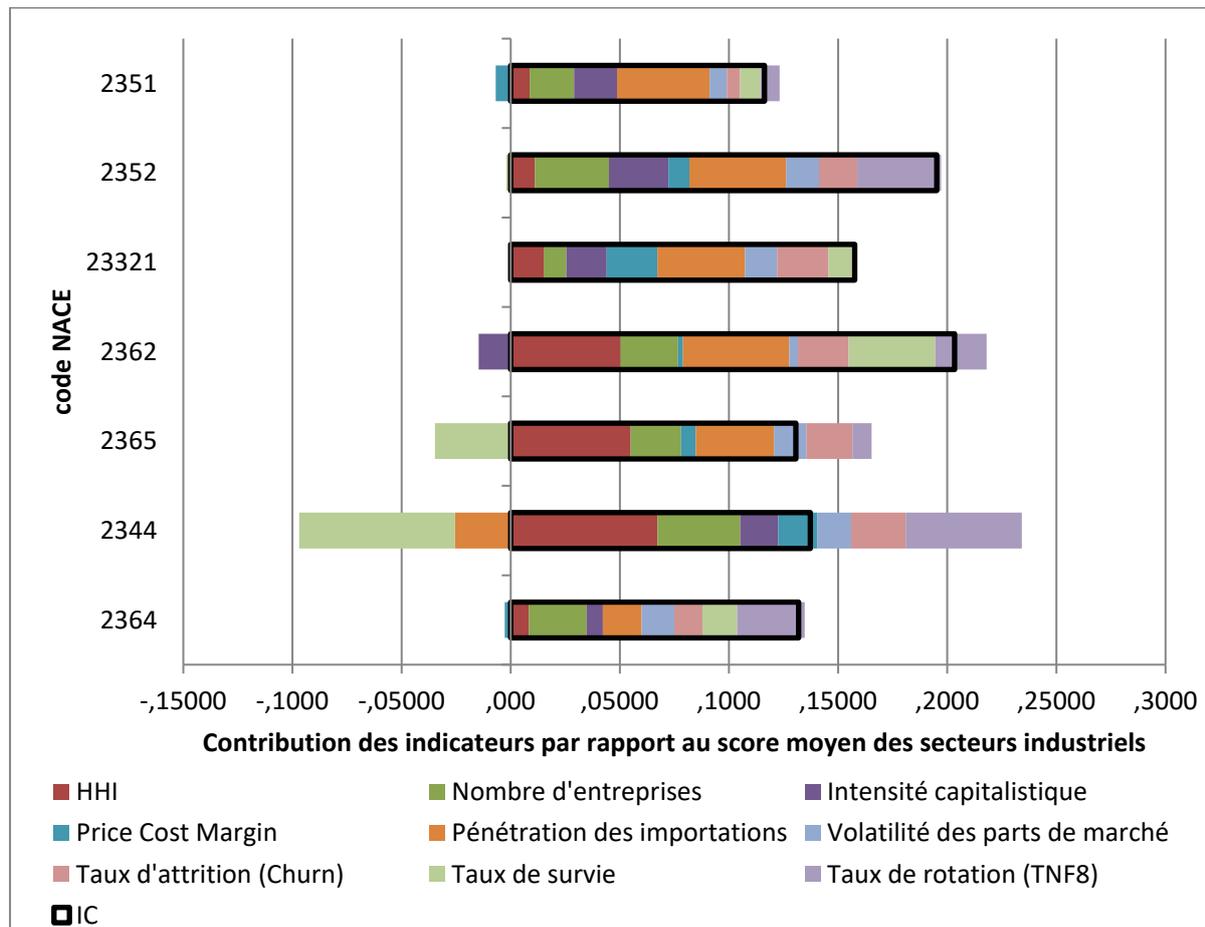
²³ L'Observatoire des prix a réalisé un état des lieux de ce secteur dans le cadre de son troisième rapport trimestriel 2017. Il ressort de cette étude que ce secteur est concentré autour de quelques acteurs majeurs, dont un dominant, et ce malgré l'arrivée récente de nombreuses brasseries. Il est marqué par une hausse soutenue du chiffre d'affaires, qui est due à une forte dynamique à l'exportation. Sa rentabilité est élevée en comparaison avec les pays voisins et d'autres secteurs de l'alimentation et des boissons. De plus, les prix à la consommation de la bière ont davantage augmenté en Belgique que dans les pays voisins. Ce phénomène est dû, d'une part, à la hausse des accises sur la bière, d'autre part, à la hausse des prix à la production. Cependant, la hausse de prix ne semble pas avoir induit des marges plus favorables : la hausse des prix semble, entre 2010 et 2015, être restée inférieure à l'évolution des coûts.

²⁴ Cette catégorie est également celle avec un nombre élevé de sous-secteurs.

²⁵ Pour des raisons de confidentialité, les résultats du secteur 2342 « Fabrication d'appareils sanitaires en céramique » ne sont pas présentés, ni publiés dans ce rapport.

Ces secteurs sont caractérisés pour la plupart par une concentration élevée, un nombre limité d'entreprises, une grande stabilité et par un faible taux de pénétration des importations.

Graphique 3. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Autres produits minéraux



Remarque : Certains secteurs n'apparaissent pas sur ce graphique pour des raisons de confidentialité.

Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Ainsi, par exemple, le 2351 « Fabrication de ciment » a un HHI de 0,35 et une volatilité des parts de marché de 7 % (contre respectivement 0,27 et 13 % en moyenne pour les secteurs industriels). De plus, ce secteur ne semble que peu soumis à la concurrence étrangère (taux de pénétration des importations de 0,09, contre 0,47 en moyenne pour les industries).

En ce qui concerne le secteur 2352 « Fabrication de chaux et de plâtre », il a été repris dans le TOP 30 des industries lors de chaque screening horizontal. Tous les indicateurs de ce secteur (hormis le taux de survie) ont contribué positivement à l'indicateur composite. Le taux de survie de ce secteur est toujours légèrement inférieur à la moyenne industrielle même si il a plus que doublé en 2016.

Parmi les secteurs qui ne sont pas présents dans le TOP 30 de l'indicateur composite, le 2311 « Fabrication de verre plat » a vu son niveau de concentration, bien que déjà élevé, encore augmenter. Ce secteur faisait partie du TOP 30 des secteurs industriels en 2014 et en 2015, notamment, à cause de son fort taux de concentration et de son faible taux de pénétration des importations.

3.1.4 Métallurgie et produits métalliques

La catégorie de la métallurgie et des produits métalliques (NACE 24 et 25) représente 9,5% de l'industrie belge. Parmi cette catégorie, 5 secteurs font partie du TOP 30 des secteurs industriels (voir tableau 3). Ces secteurs ont réalisé 4,0 % du chiffre d'affaires intérieur total de cette catégorie. Les secteurs 2433 « Profilage à froid par formage ou pliage », 2540 « Fabrication d'armes et de munitions », et 2571 « Fabrication de coutellerie » intègrent pour la première fois le TOP 30 industriel par rapport aux screenings précédents. A l'inverse, le secteur 2443 « Métallurgie du plomb, du zinc et de l'étain » a quitté le TOP 30.

Tableau 4. Liste des secteurs présents dans le TOP 30 des secteurs industriels – Métallurgie et produits métalliques

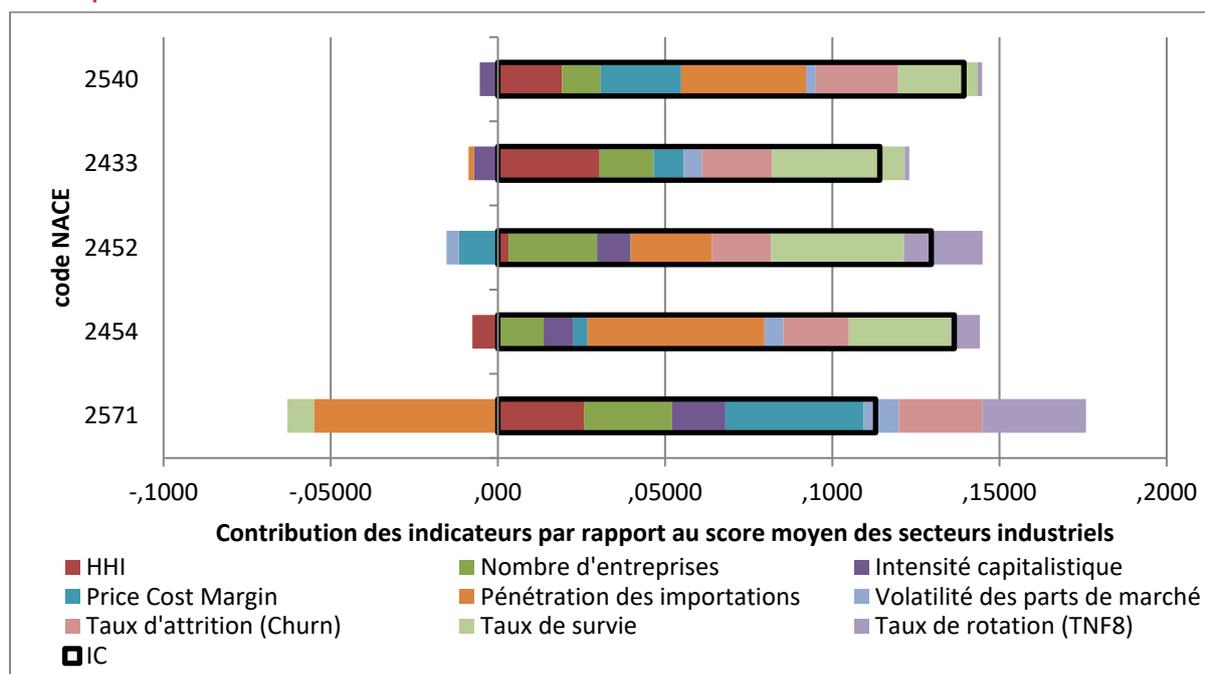
Métallurgie (NACE 24)	Produits métalliques (NACE 25)
2433 « Profilage à froid par formage ou pliage », 2452 « Fonderie d'acier », 2454 « Fonderie d'autres métaux non ferreux »	2540 « Fabrication d'armes et de munitions », 2571 « Fabrication de coutellerie »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi ces secteurs, le secteur 2540 « Munitions et des armes » a généré le plus grand chiffre d'affaires domestique. Ce secteur est caractérisé par des faibles taux de pénétration des importations et d'attrition ainsi que par une marge bénéficiaire élevée et un taux de survie important.

Graphique 4. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Métallurgie et produits métalliques



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Au-delà du TOP 30 industriel, le 2444 « Métallurgie du cuivre » a un niveau élevé de concentration. Le 2434 « Tréfilage à froid » ressort comme stable dans le temps.

3.1.5 Autres industries manufacturières

Les sept secteurs restants du TOP 30 sont repris dans la catégorie des autres industries manufacturières (voir tableau 5). Les divisions NACE les plus représentées sont l'industrie du papier et du carton (NACE 17) et l'industrie chimique (NACE 20), avec deux secteurs chacune. Par rapport au screening précédent, le 1711 « Fabrication de pâte à papier » (à cause de ses taux d'attrition, de concentration et de volatilité) et le 1920 « Raffinage de pétrole » (à cause de l'évolution de ses indicateurs de la dynamique du marché) entrent dans le TOP 30.

A l'inverse, le 1395 « Fabrication de non-tissés, sauf habillement » a quitté le TOP 30 grâce à l'évolution de son taux de survie. Cependant, il ressort toujours comme un des secteurs industriels les plus concentrés et les plus stables dans le temps.

Tableau 5. Liste des secteurs présents dans le TOP 30 des secteurs industriels - Autres industries manufacturières

Industrie du papier et du carton (NACE 17)	Industrie chimique (NACE 20)	Autres
1711 « Fabrication de pâte à papier », 1722 « Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique »	2011 « Fabrication de gaz industriels », 2017 « Fabrication de caoutchouc synthétique »	1920 « Raffinage de pétrole », 2731 « Fabrication de câbles de fibres optiques », 28293 « Fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent. Ce qui n'est le cas d'aucun secteur pour cette catégorie.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

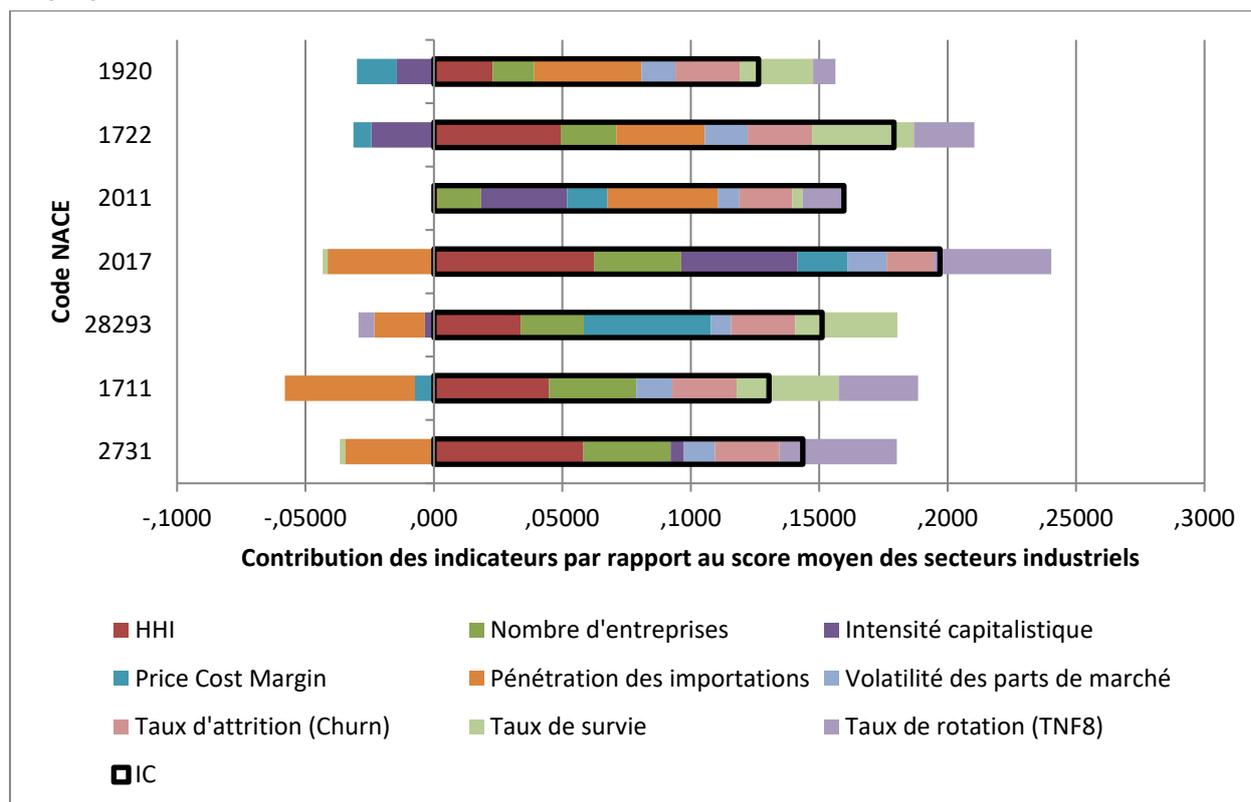
Les secteurs ayant les chiffres d'affaires intérieurs les plus élevés sont le 1920 « Raffinage du pétrole », le 1722 « Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique » et le 2011 « Fabrication de gaz industriels ».

Pour ces sept secteurs, la concentration est très élevée et le nombre d'entreprises est inférieur à 15 (voir graphique 5). Ils sont également caractérisés par des faibles taux de volatilité et d'attrition des entreprises. Par exemple, le 1920 « Raffinage du pétrole » est composé de 15 firmes, a un HHI de 0,47 et une volatilité de 3%, mais une intensité capitalistique relativement faible.

Trois de ces secteurs sont marqués par un indicateur de la marge bénéficiaire plus élevé que la moyenne des secteurs industriels : le 28293 « Fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre » (31,3 %), le 2017 « Fabrication de caoutchouc synthétique » (18,7 %), et le 2011 « Fabrication de gaz industriels » (17,1%). A l'inverse, les secteurs 1920 « Raffinage du pétrole » (4 %), le 1711 « Fabrication de pâte à papier » (7,6 %), et le 1722 « Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique » (7,6%) ont un indicateur de la marge bénéficiaire plus faible que la moyenne des secteurs industriels (11 %).

Par ailleurs, plusieurs secteurs, comme le 1711 « Fabrication de pâte à papier » et le 2017 « Fabrication de caoutchouc synthétique », sont caractérisés par une forte ouverture internationale : le taux de pénétration des importations est respectivement de 0,92 et de 0,84. Cette concurrence étrangère peut atténuer leur place dans cette liste de secteurs ayant un risque plus élevé de dysfonctionnements de marché.

Graphique 5. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs, Autres industries manufacturières



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs industriels pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs industriels. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Hormis ces secteurs, d'autres sont mis en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels. Ainsi, les secteurs 2823 « Fabrication d'équipements de bureau », 2211 « Fabrication de pneumatiques » et 1724 « Fabrication de papiers peints » sont relativement concentrés. L'indicateur PCM est élevé pour les secteurs 3030 « Construction aéronautique et spatiale », 21201 « Fabrication de médicaments » et 2611 « Fabrication de composants électroniques ».

14 secteurs industriels qui ressortent des cinq derniers screenings de l'Observatoire des prix

L'Observatoire des prix a publié ces dernières années cinq versions de son screening horizontal des secteurs marchands : le screening 2014 (portant sur la période 2009-2012), le screening 2015 (2009-2013), le screening 2016 (2010-2014), le screening 2017 (2011-2015) et le présent screening 2018 (2012-2016). Sur les 30 secteurs industriels qui ressortent de chaque screening, 14 secteurs sont communs aux cinq versions. Ils se trouvent dans le tableau ci-dessous. L'annexe 5 reprend les secteurs industriels qui sont apparus lors des différents exercices du screening au moins une fois.

Industries de réseau

- 38212 - Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides
- 3521 - Production de combustibles gazeux

Alimentations et boissons

- 1107 - Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes
- 1042 - Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires

Métallurgie et autres produits minéraux

- 2352 - Fabrication de chaux et plâtre
- 23321 - Fabrication de briques
- 2365 - Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
- 2362 - Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
- 2344 - Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
- 2342 - Fabrication d'appareils sanitaires en

Autres industries manufacturières

- 1722 - Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 2011 - Fabrication de gaz industriels
- 2017 - Fabrication de caoutchouc synthétique
- 2731 - Fabrication de câbles de fibres optiques

3.2 Secteurs des services

Ce chapitre présente 50 secteurs des services (ou TOP 50) qui ressortent comme ayant le plus grand risque d'un fonctionnement moins optimal du marché sur base de leurs valeurs de l'indicateur composite.

Ces secteurs sont regroupés en catégories suivantes pour l'analyse des résultats :

- **les services de réseau**, avec 11 secteurs dans le TOP 50. Cette catégorie comprend notamment les secteurs des transports et des services auxiliaires des transports, ainsi que les activités de poste et les télécommunications (NACE 49 à 53, ainsi que NACE 61) ;
- **les secteurs du commerce**, représentés par 9 secteurs dans le TOP 50. Il s'agit des secteurs du commerce de gros et de détail (NACE 46 et 47)²⁶ ;
- **les services de location et de location-bail** (NACE 77). Cette catégorie comprend 10 secteurs ;
- **les services aux personnes**, avec 13 secteurs. Cette catégorie reprend l'hébergement, la restauration et d'autres services aux personnes (NACE 55 à 56 ainsi que NACE 87 à 96) ;
- **les autres services** reprenant les divisions NACE non comprises dans une des catégories précitées, notamment la construction, se trouvent dans cette dernière catégorie. Elle contient 7 secteurs.

Ces différentes catégories sont abordées en détail dans les sous-sections ci-dessous²⁷.

Les secteurs du TOP 50 représentent 6,5 % du chiffre d'affaires intérieur de l'ensemble des secteurs des services, soit 42,5 milliards EUR sur un total de 648,6 milliards EUR. La taille de ces secteurs est très hétérogène : le chiffre d'affaires intérieur du plus gros secteur dépasse les 6 milliards EUR, contre moins de 35 millions EUR pour les plus petits. Par rapport au screening précédent, il y a 15 nouveaux secteurs dans le TOP 50²⁸. Ceux-ci ont un chiffre d'affaires intérieur cumulé de 8,4 milliards EUR, tandis que les secteurs sortants du TOP 50 représentaient 5,6 milliards EUR.

3.2.1 Services de réseau

Les services de réseau (NACE 49 à 53, ainsi que NACE 61) représentent en 2016 8,9 % du chiffre d'affaires intérieur des services belges. On compte 11 secteurs des services de réseau dans le TOP 50 des secteurs des services ayant le risque le plus élevé de dysfonctionnements du marché. Ces 11 secteurs représentent 47,8 % du chiffre d'affaires intérieur total des services de réseau.

Sur les 11 services de réseau présents dans le TOP 50, quatre sont issus des secteurs de transports, quatre des services auxiliaires des transports, deux des télécommunications et un des activités de poste (voir tableau 6).

Par rapport au screening précédent (Screening 2017), trois de ces secteurs sont nouveaux dans le TOP 50 : le 4950 « Transports par conduites »²⁹ (à cause du taux de volatilité et du taux d'attrition), le 5222 « Services auxiliaires des transports par eau » (également, à cause du taux de volatilité et du taux

²⁶ Les secteurs du commerce analysés dans l'exercice du screening comprennent également les entreprises actives dans l'e-commerce tant qu'elles exercent leurs activités en Belgique et pour autant que cela soit reflété dans leurs comptes.

²⁷ Les statistiques descriptives des indicateurs pour ces différentes catégories sont comparées dans l'annexe 2. Les résultats par secteur se trouvent dans un fichier Excel séparé.

²⁸ Les secteurs des services qui entrent et qui sortent du TOP 50, par rapport au screening précédent, sont repris dans l'annexe 4.

²⁹ Ce secteur comprend notamment le transport de gaz ainsi que celui d'autres liquides par conduites.

d'attrition) et le 52249 « Manutention autre que portuaire »³⁰ (à cause du taux de rotation des entreprises).

Tableau 6. Liste des secteurs présents dans le TOP 50 des secteurs des services - Services de réseau

Transports (NACE 49 à 51)	Services auxiliaires des transports (NACE 52)	Activités de poste et de courrier (NACE 53)	Télécommunications (NACE 61)
4920 « Transports ferroviaires de fret », 4950 « Transports par conduites » , 5020 « Transports maritimes et côtiers de fret », 5121 « Transports aériens de fret »	5221 « Services auxiliaires des transports terrestres », 5222 « ... des transports par eau » , 5223 « ... des transports aériens », 52249 « Manutention autre que portuaire »	5310 « Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel »	6110 «Télécommunications filaires », 6120 « ... sans fil »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Les secteurs ayant les chiffres d'affaires intérieurs les plus élevés sont les secteurs des télécommunications filaires (NACE 6110) et sans fil (NACE 6120). Ils sont caractérisés par une forte concentration, une intensité capitalistique élevée, un nombre restreint d'opérateurs et une grande stabilité dans la répartition des parts de marché (voir graphique 6).

De plus, plusieurs rapports trimestriels et annuels sur l'évolution des prix à la consommation, réalisés par l'Observatoire des prix ont mis en évidence le fait que les services de télécommunication ont contribué à l'écart d'inflation des services en défaveur de la Belgique par rapport à ses principaux pays voisins. C'est pourquoi, en 2017 l'Observatoire des prix a publié une analyse approfondie sur ce secteur³¹. Selon cette étude, le degré de concurrence sur les prix paraît limité au sein des télécommunications en ce qui concerne leur offre *triple-play*, où les fournisseurs semblent privilégier la qualité au prix. Il y aurait plus de concurrence sur les prix sur le marché de la téléphonie mobile. Depuis le 1^{er} mars 2016, la large bande est proposée également sur base d'une offre de gros des réseaux câblés³², ce qui pourrait amener à plus de concurrence sur le marché de *multiple-play*. D'autre part, le *Consumer Markets Scoreboard* de la Commission Européenne³³ relève également que les consommateurs belges sont relativement insatisfaits par rapport aux différents services de télécommunication quand on considère d'autres dimensions de fonctionnement du marché, telles que le choix et la transparence dans les services proposés ou encore la facilité de changer d'opérateur.

Les secteurs des transports et des services auxiliaires des transports présents dans ce TOP 50 sont composés d'un nombre restreint d'entreprises à l'exception de deux secteurs (le 5222 « Services auxiliaires des transports par eau » et le 52249 « Manutention autre que portuaire »). De plus, ils sont plus concentrés que la moyenne des services (HHI de 0,10). Par exemple, le secteur 5121 « Transports aériens de fret » a un HHI de 0,81 et est composé de 41 entreprises.

Seuls deux de ces 11 secteurs ont un indicateur PCM inférieur à la moyenne des services (13 %), à savoir le 5121 « Transports aériens de fret » (-3,7 %) et le 52249 « Manutention autre que portuaire » (11,1 %). Certains secteurs ont un PCM très élevé, comme le 4950 « Transports par conduites » (42,2%) ou le 5020 « Transports maritimes et côtiers de fret » (31,8 %). Cependant, il convient d'être prudent car les secteurs

³⁰ Il s'agit de manutention routière, ferroviaire, fluviale et sur aéroports.

³¹ L'Observatoire des prix, [Analyse des secteurs des télécommunications et des restaurants et cafés](#), 2017.

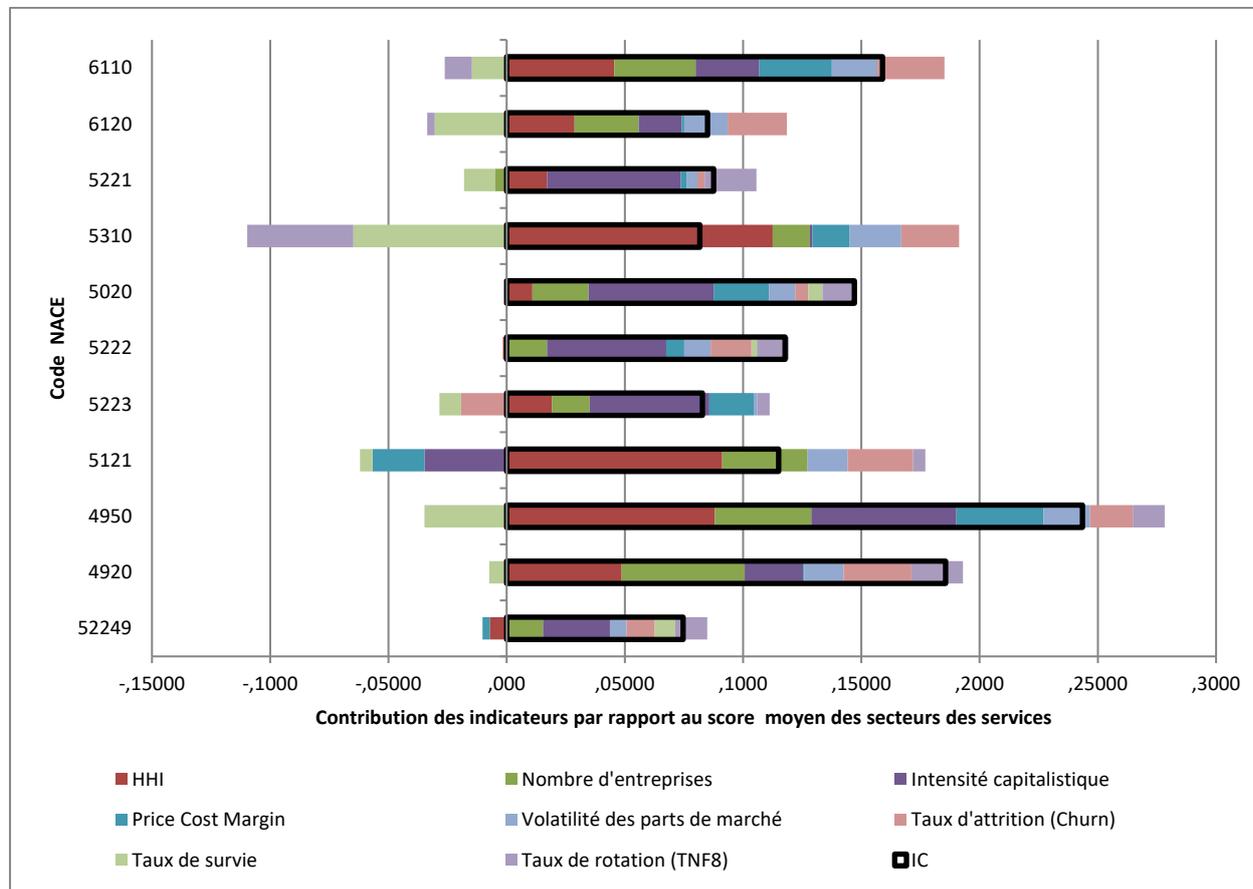
³² IBPT, [Rapport annuel 2016](#).

³³ [Consumer Markets Scoreboard](#) de la Commission Européenne, édition 2018. Selon ce scoreboard, le consommateur manifeste moins de satisfaction pour les services immobiliers, les services financiers, les transports en commun, les télécommunications, la distribution d'eau.

des transports ont des coûts liés à l'utilisation du capital relativement élevés³⁴. Or, la plupart de ces secteurs sont marqués par une intensité capitalistique élevée.

L'ensemble de ces secteurs est caractérisé par une forte stabilité et par l'absence d'entrées et de sorties significatives entre 2015 et 2016.

Graphique 6. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Services de réseau



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs des services pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs des services. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi les services de réseau qui ne sont pas présents dans ce TOP 50, certains sont mis en avant par ou plusieurs indicateurs individuels. Ainsi, le 5040 « Transports fluviaux de fret » et le 52241 « Manutention portuaire » ont une intensité capitalistique et un indicateur PCM élevés. Le 6130 « Télécommunications par satellite » est fortement concentré et est composé d'un nombre limité d'entreprises. Quant au 5110 « Transports aériens de passagers », il ressort comme n'ayant connu aucune entrée ou sortie significative entre 2015 et 2016. Il est à noter que ce secteur n'a été impacté que de manière temporaire par les attentats de mars 2016 à l'aéroport de Zaventem³⁵.

³⁴ Voir l'analyse de la rentabilité des secteurs marchands dans le rapport du [Screening 2016](#).

³⁵ FEB, [l'impact économique des attentats terroristes](#), décembre 2016.

3.2.2 Commerce

Cette catégorie des secteurs du commerce regroupe les secteurs du commerce de gros et de détail (NACE 46 et 47) et représentent en 2016 60,3% du chiffre d'affaires intérieur de l'ensemble des secteurs des services.

Le TOP 50 des secteurs des services selon l'indicateur composite se compose de six secteurs issus du commerce de gros (NACE 46) et de trois secteurs issus du commerce de détail (NACE 47). Ils représentent 1,4 % du chiffre d'affaire intérieur total des secteurs du commerce. De ces neuf secteurs, seuls les 46382 « Commerce de gros de produits à base de pommes de terre » et 46692 « Commerce de gros de machines d'emballage et de pesage » étaient présents dans le TOP 50 du screening précédent.

Tableau 7. Liste des secteurs présents dans le TOP 50 des secteurs des services - Commerce

Commerce de gros (NACE 46)	Commerce de détail (NACE 47)
46311 « Commerce de gros de pommes de terre de consommation », 46332 « Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles », 46382 « ...de produits à base de pommes de terre », 46441 « Commerce de gros de porcelaine et de verrerie », 46691 « Commerce de gros de machines pour la production d'aliments, de boissons et de tabac », 46692 « ... de machines d'emballage et d'appareils de pesage »	47111 « Commerce de détail en magasin non spécialisé de produits surgelés », 47192 « Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²) », 47524 « Commerce de détail de parquet, de laminés et de revêtement en liège en magasin spécialisé »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Le secteur le plus important sur le plan du chiffre d'affaires intérieur est le 47192 « Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²) ». Il est caractérisé par une concentration élevée (HHI de 0,34) et par une grande stabilité dans sa composition (taux d'attrition des entreprises inférieur à 1%) (voir graphique 7). Par contre, l'indicateur PCM de ce secteur est relativement faible (2,3 %). Ce secteur faisait déjà partie du TOP 50 dans les screenings pour les années 2012 et 2014. Il réapparaît dans le TOP 50 en 2016 à cause de l'évolution de son taux de volatilité et de son taux d'attrition³⁶.

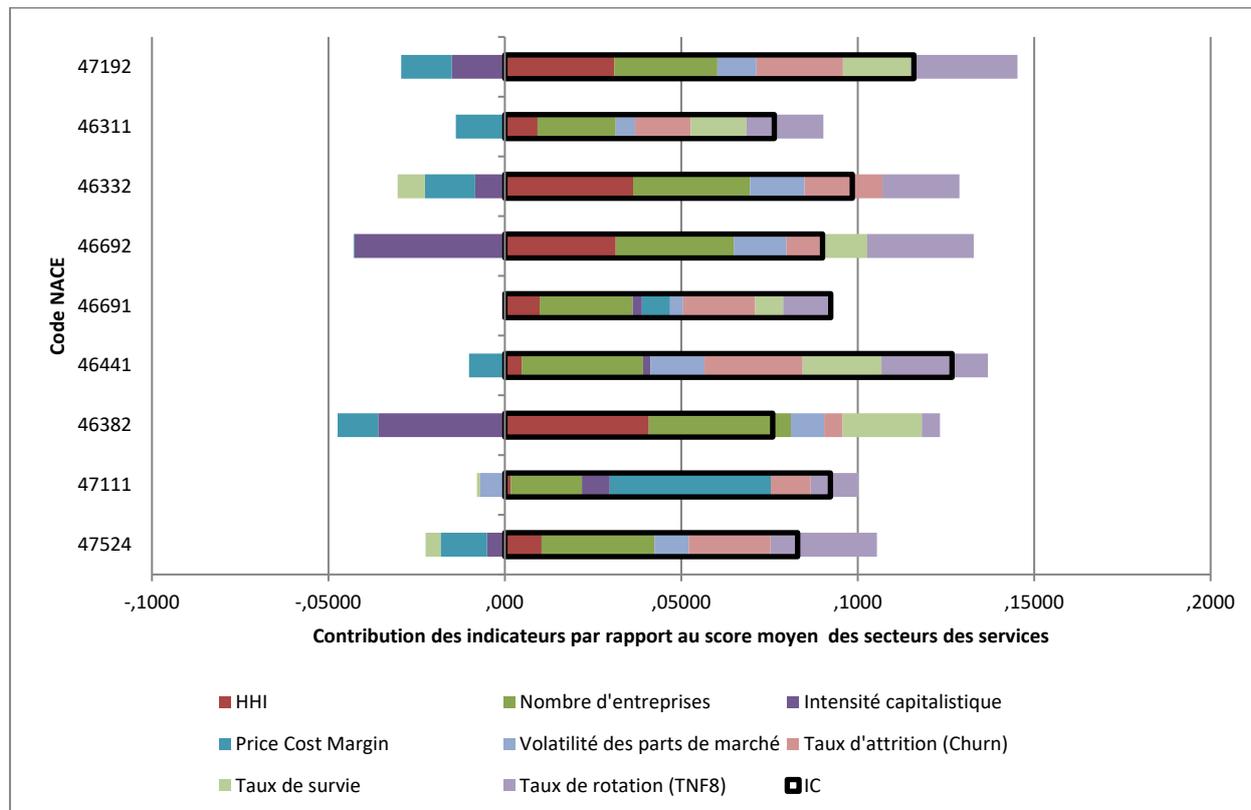
Les autres secteurs du commerce présents dans le TOP 50 ont également une concentration élevée et sont composé d'un nombre restreint d'entreprises. De plus, tous ces secteurs performent moins bien que la moyenne au regard des taux d'attrition et de rotation de entreprises, ce qui témoigne d'une stabilité élevée. Par contre, aucun de ces neuf secteurs n'a une intensité capitalistique plus élevée que la moyenne des services et seuls trois de ces secteurs ont un indicateur PCM supérieur à la moyenne des services (13 %) : le 46691 « Commerce de gros de machines pour la production d'aliments, de boissons et de tabac » (19,7 %), le 46692 « Commerce de gros de machines d'emballage et de pesage » (13,3 %) et le 47111 « Commerce de détail en magasin non spécialisé de produits surgelés » (49,1 %).

Selon Comeos, le commerce traditionnel est de plus en plus affecté par le développement de l'e-commerce et les achats de plus en plus fréquents des belges au-delà des frontières. Ce phénomène peut avoir un

³⁶ Cependant, il convient d'être prudent avec les secteurs 47111 et 47192 car il existe une certaine porosité entre les différents sous-secteurs du NACE 47. La concurrence peut en effet se jouer à un niveau plus agrégé pour ces secteurs. Une analyse basée sur les résultats d'un screening précédent indiquait qu'en réalisant le screening à un niveau NACE 4 chiffres, ni le secteur 4711 ni le secteur 4719 ne ressortaient comme étant potentiellement problématique au regard du fonctionnement de marché.

impact sur le nombre d'entreprise, le taux d'attrition des entreprises et d'autres dimensions du fonctionnement de marché.

Graphique 7. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs – Commerce



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs des services pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs des services. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

D'autres secteurs du commerce, qui ne sont pas présents dans le TOP 50, sont mis en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels. Par exemple, le 47114 « Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente comprise entre 400m² et moins de 2500m²) », le 4635 « Commerce de gros de produits à base de de tabac » et le 46431 « Commerce de gros d'appareils électroménagers et audio-vidéo » ressortent notamment pour leur forte stabilité, au regard des taux de volatilité et d'attrition. Quant aux 4652 « Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication » et 46736 « Commerce de gros d'équipements sanitaires », ils ressortent pour leur concentration élevée.

3.2.3 Location

Parmi les 50 secteurs des services ayant le risque le plus élevé de dysfonctionnements du marché, la division des activités de location (NACE 77) est représentée par 10 secteurs (voir tableau 8). Ces secteurs ont un chiffre d'affaires intérieur cumulé s'élevant à 86,1 % de celui de l'ensemble des activités de location (celles-ci représentaient 1,4% du chiffre d'affaires intérieur des services en 2016).

Parmi ces 10 secteurs, seuls deux n'étaient pas présents dans le TOP 50 du screening précédent, à savoir le 7712 « Location et location-bail de camions » et le 77399 « Location et location-bail d'autres machines,

équipements et biens matériels ». Cependant, le premier a été présent dans le screening relatif à l'année 2012 et le second dans les screenings relatifs aux années 2012 et 2013.

Tableau 8. Liste des secteurs présents dans le TOP 50 des secteurs des services - Location

Location et location-bail de véhicules automobiles (NACE 771)	Location et location-bail de biens personnels et domestiques (NACE 772)	Autres location et location-bail (NACE 773)
7711 « Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers », 7712 « ... de camions »	77293 « Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers », 77294 « ... de textiles, d'habillement, de bijoux et de chaussures », 77295 « ... de matériel médical et paramédical », 77296 « ... de fleurs et de plantes »	7733 « Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique », 77394 « ... de conteneurs à usage d'habitation, de bureau et similaires », 77399 «... d'autres machines, équipements et biens matériels » , 7740 « ... de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright »

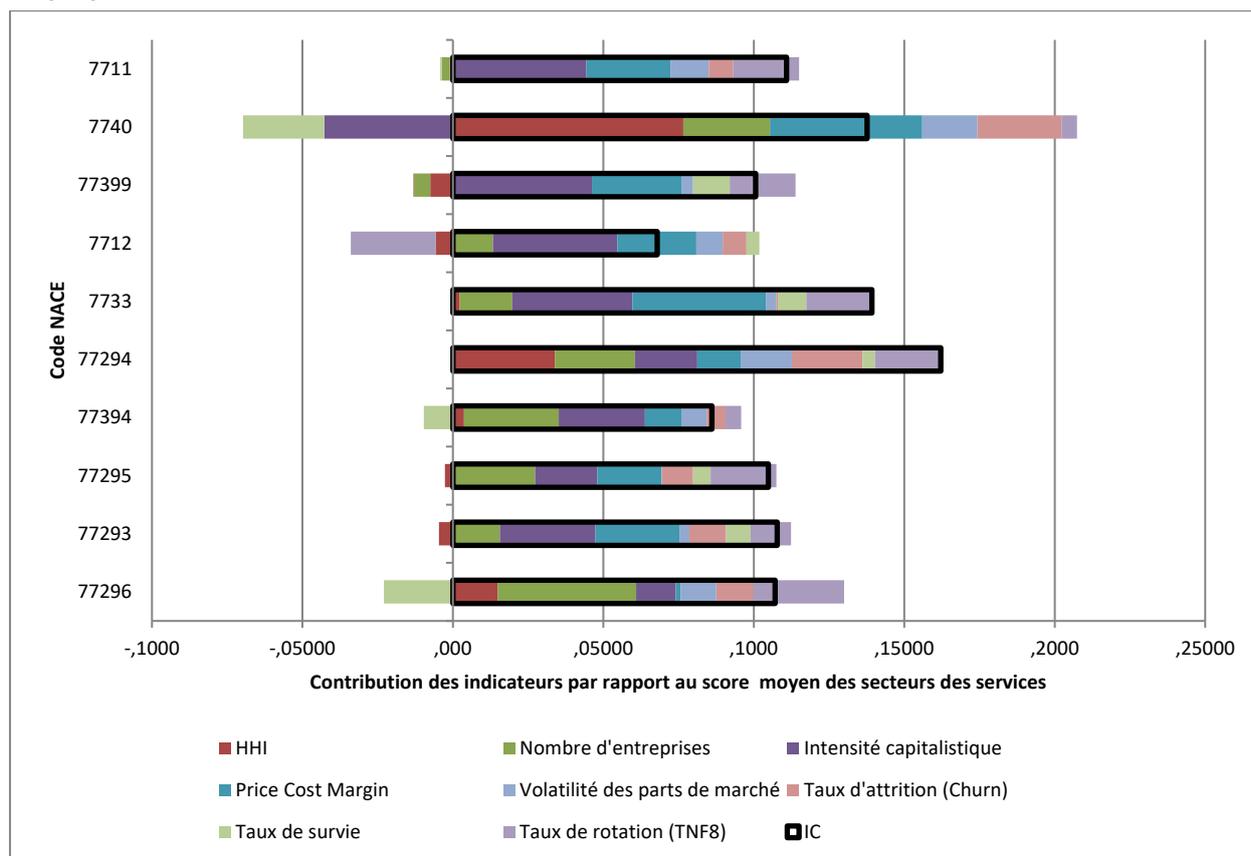
Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Les plus importants sur le plan du chiffre d'affaires sont le 7711 « Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers », le 7740 « Location et location de bail de propriété intellectuelle » et le 77399 « Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels ».

Les 10 secteurs de location sont caractérisés par une forte intensité capitalistique, excepté pour le 77296 « Location et location-bail de fleurs et de plantes » et le 7740 « Location et location de bail de propriété intellectuelle ». De plus, ils ont tous un indicateur PCM plus élevé que la moyenne des services (13%). Ainsi, le 7711 « Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers » a une valeur du PCM de 35,2 % et une intensité capitalistique de 1,5 (à comparer à 0,35 pour les services dans leur ensemble). Cependant, tout comme plusieurs autres secteurs de cette catégorie, le secteur 7711 n'a pas un niveau de concentration élevé (HHI de 0,09). En effet, seuls cinq de ces secteurs ont un niveau relativement élevé de concentration, dont notamment les secteurs 77294 « Location et location-bail de textiles » (HHI de 0,37), 77296 « Location et location-bail de fleurs et de plantes » (0,22) et 7740 « Location et location de bail de propriété intellectuelle » (0,70).

Graphique 8. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs – Location



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs des services pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs des services. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Outre ces 13 secteurs du TOP 50, l'analyse des indicateurs individuels pointe également le 7734 « Location et location-bail de matériels de transport par eau » comme ayant une concentration, une intensité capitalistique et un indicateur PCM élevés. Ce secteur est déjà ressorti lors des screenings relatifs aux années 2013, 2014 et 2015.

3.2.4 Services aux personnes

Les services aux personnes comprennent notamment l'hébergement, la restauration et d'autres services aux personnes (NACE 55 à 56 ainsi que NACE 87 à 96) et représentent 3,2% du chiffre d'affaires intérieur des services en 2016.

Il y a 13 secteurs issus des services aux personnes dans le TOP 50 des secteurs des services selon l'indicateur composite. Ceux-ci représentent 14,5 % du chiffre d'affaires intérieur total de cette catégorie. Deux secteurs sont nouveaux dans le TOP 50 par rapport aux résultats du screening précédent : le 88911 « Activités des crèches et des garderies d'enfants » et le 93123 « Activités de clubs d'autres sports de ballon ».

Les plus importants sur le plan du chiffre d'affaires intérieur sont le 88995 « Activités des entreprises de travail adapté », le 96011 « Activités des blanchisseries industrielles » et le 96031 « Soins funéraires ». Ces trois secteurs sont moins concentrés que la moyenne des services (HHI de 0,10), mais connaissent une

forte stabilité dans le temps. Ainsi, par exemple, il est difficile pour de nouvelles entreprises d’entrer sur le marché des blanchisseries industrielles étant donné le degré de spécialisation de plus en plus accru requis pour exercer ce genre d’activité professionnelle³⁷.

Tableau 9. Liste des secteurs présents dans le TOP 50 des secteurs des services - Services aux personnes

Hébergement (NACE 55)	Activités médico-sociales (NACE 87)	Autres services aux personnes
55202 « Centres et villages de vacances », 5530 « Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs »	87201 « Activités de soins résidentiels, pour mineurs avec un handicap mental », 87205 « Activités des habitations protégées pour personnes avec un problème psychiatrique »	88911 « Activités des crèches et des garderies d'enfants », 88995 « Activités des entreprises de travail adapté », 9003 « Création artistique », 91041 « Gestion des jardins botaniques et zoologiques », 93123 « Activités de clubs d'autres sports de ballon », 93212 « Activités des parcs d'attractions et des parcs à thèmes », 96011 « Activités des blanchisseries industrielles », 96031 « Soins funéraires », 96032 « Gestion des cimetières et services des crématoriums »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

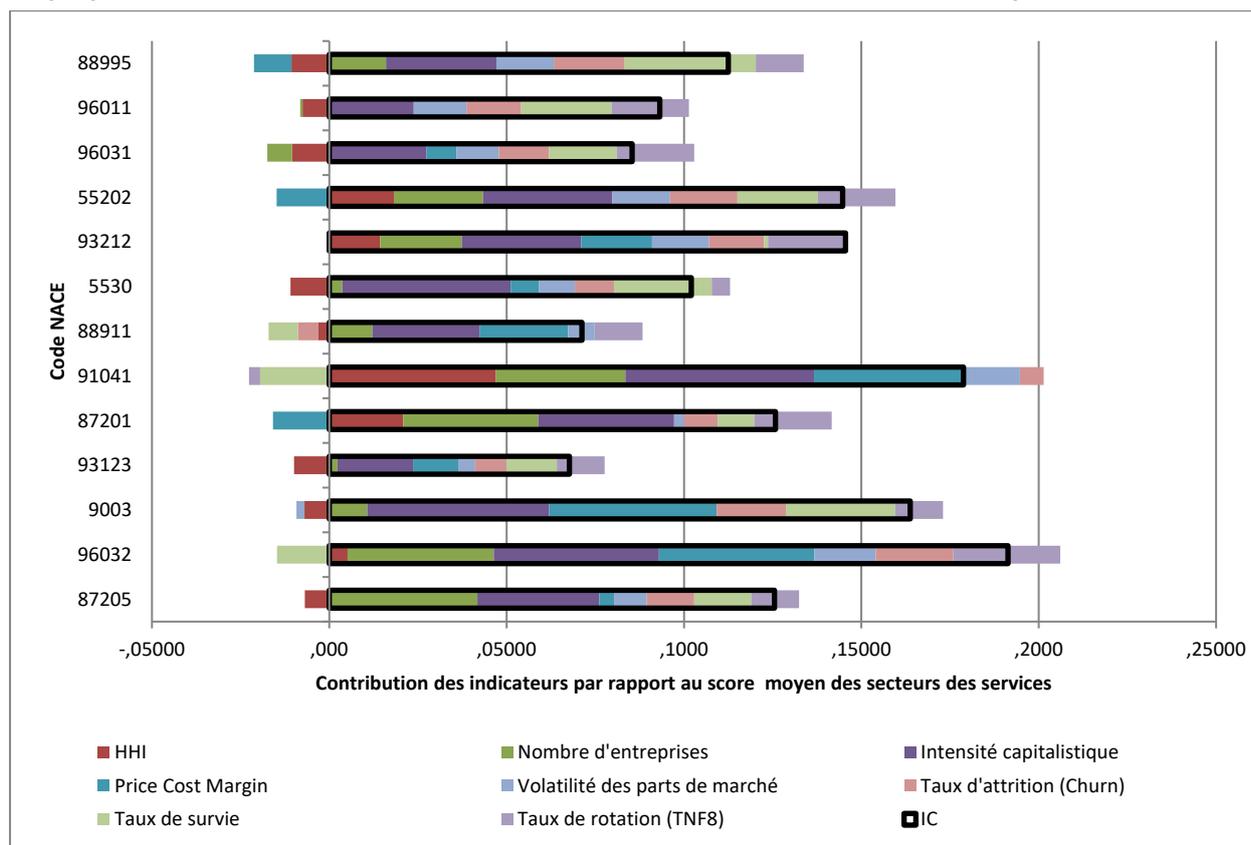
Ces secteurs sont tous caractérisés par une intensité capitalistique plus élevée que la moyenne des services (0,35) (voir graphique 9), comme par exemple le 55202 « Centres et villages de vacances » (0,98). Seuls trois de ces secteurs ont un PCM inférieur à la moyenne des secteurs des services (13 %), à savoir le 87201 « Activités de soins résidentiels, pour mineurs avec un handicap mental » (1%), le 88995 « Activités des entreprises de travail adapté » (5,2 %) et le 55202 « Centres et villages de vacances » (1,9 %).

En ce qui concerne ce dernier secteur, dans son second rapport trimestriel 2018, l’Observatoire des prix a réalisé une étude sur les centres et villages de vacances³⁸. Il y a été notamment constaté que les prix des villages de vacances ont évolué plus rapidement en Belgique que dans les pays voisins entre 2014 et 2017 mais sur une perspective à plus long terme, la différence de prix n’est pas significative. Par ailleurs, ce secteur semble être un secteur relativement stable et se caractérise par un degré de concentration relativement élevé, en partie en raison de la présence d'un acteur détenant une part de marché significative.

³⁷ Commission européenne (IndustriAll), les services Textile en Europe, 2016.

³⁸ Le second [rapport trimestriel 2018](#) de l’Observatoire des prix.

Graphique 9. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Services aux personnes



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs des services pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs des services. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi les secteurs qui ne sont pas présents dans le TOP 50 de l'indicateur composite, plusieurs services aux personnes sont mis en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels. Ainsi, l'intensité capitalistique est élevée entre autres dans les secteurs 5510 « Hôtels et hébergement similaire » et 87301 « Activités des maisons de repos ». Quant à l'indicateur PCM, il est élevé dans les secteurs 9609 « Autres services personnels », 93292 « Exploitation de domaines récréatifs » et 90031 « Création artistique, sauf activités de soutien ».

3.2.5 Autres services

Parmi les sept secteurs restants du TOP 50 des secteurs de services ayant le risque le plus élevé de dysfonctionnements du marché, il y a un secteur de la construction (42911 « Travaux de dragage »), quatre services de médias et deux services qui relèvent d'autres branches. Seul le 6010 « Édition et diffusion de programmes radio » (à cause de l'évolution de son taux de rotation) est nouveau dans le TOP 50 par rapport au screening précédent.

Tableau 10. Liste des secteurs présents dans le TOP 50 des secteurs des services - Autres secteurs des services

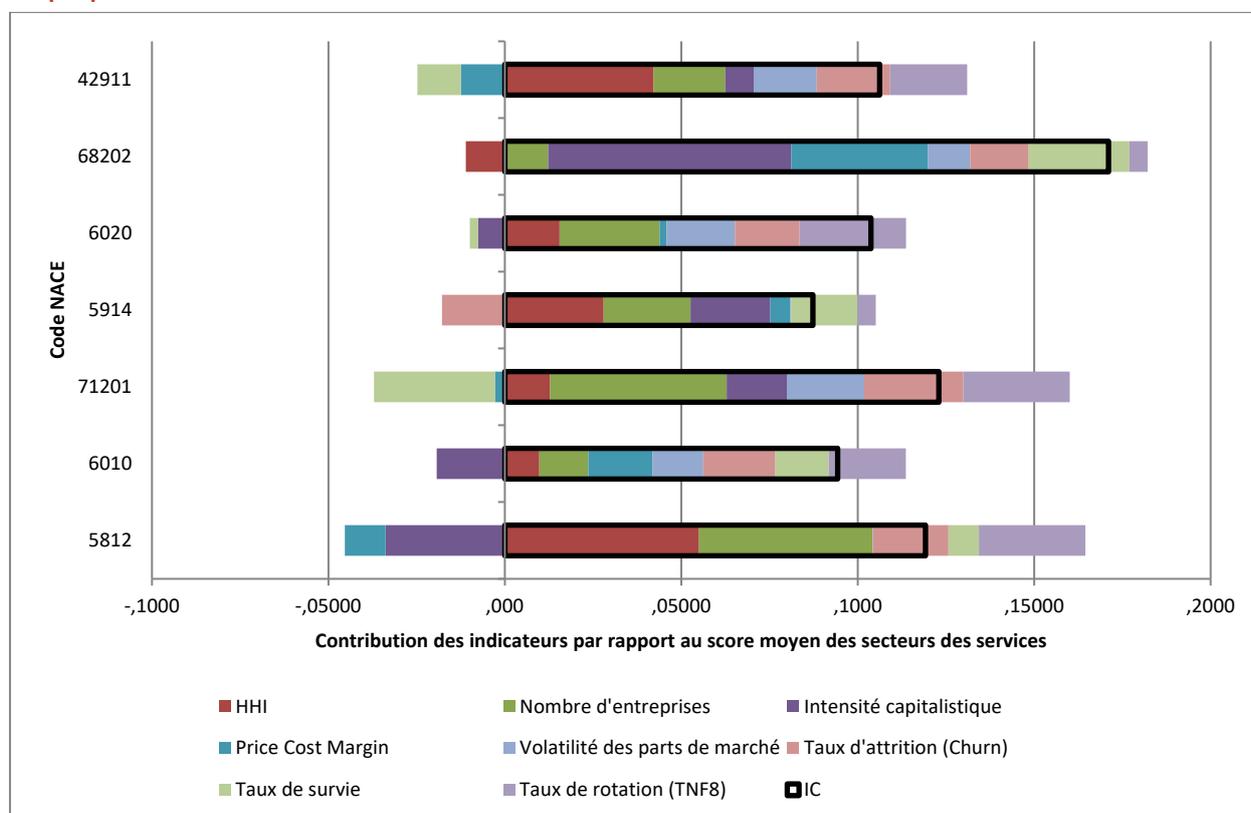
Construction	Services médias (NACE 58 à 60)	Autres services
42911 « Travaux de dragage »	5812 « Édition de répertoires et de fichiers d'adresses », 5914 « Projection de films cinématographiques », 6010 « Édition et diffusion de programmes radio », 6020 « Programmation de télévision et télédiffusion »	68202 « Location et exploitation de logements sociaux », 71201 « Contrôle technique des véhicules automobiles »

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ne ressortaient pas dans le screening précédent.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Sur le plan du chiffre d'affaires intérieur, le 42911 « Travaux de dragage » est le plus important (voir graphique 10). Ce secteur est notamment marqué par une concentration élevée (HHI de 0,43) et une faible volatilité des parts de marché (2,9%). Cependant, son indicateur PCM est relativement faible (3,7%).

Graphique 10. Contribution des indicateurs individuels au score final des secteurs - Autres secteurs des services



Remarque : Il y a lieu d'entendre par contribution de chaque indicateur l'écart entre le score normalisé de chaque indicateur du secteur et le score moyen de tous les secteurs des services pondéré par le poids de l'indicateur dans le score final. La zone en noir représente l'écart entre le score de l'indicateur composite du secteur et la moyenne des indicateurs composites des secteurs des services. Les indicateurs qui ont une contribution positive sont ceux pour lesquels le secteur analysé performe moins bien que la moyenne. A l'inverse, les indicateurs qui ont une contribution négative sont ceux pour lesquels le secteur performe mieux que la moyenne.

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Outre ces sept secteurs, d'autres sont mis en avant par un ou plusieurs indicateurs individuels, sans pour autant être présents dans le TOP 50 de l'indicateur composite. Ainsi, le 45111 « Commerce de gros d'automobiles », le 7912 « Activités des voyagistes » et le 7830 « Autre mise à disposition de ressources humaines » ont un niveau élevé de concentration et connaissent une grande stabilité dans le temps. Les secteurs 68311 « Intermédiation en achat, vente et location de biens immobiliers pour compte de tiers »,

7021 « Conseil en relations publiques et communication », 7500 « Activités vétérinaires », 69101 « Avocats » et 69102 « Notaires » ont un niveau élevé de l'indicateur PCM. En ce qui concerne ces deux derniers secteurs, l'Observatoire des prix a réalisé une étude sur les services professionnels (dont les notaires) dans son rapport annuel 2017³⁹. Une des explications présentée dans cette étude est le niveau de réglementation des services professionnels en Belgique. Selon l'indicateur PMR de l'OCDE, les services juridiques et comptables sont plus réglementés en Belgique que dans les pays voisins et en moyenne dans l'Union Européenne. La réglementation peut en effet avoir une influence sur la dynamique de marché, l'efficacité allocative et la rentabilité mais d'autres facteurs peuvent également jouer un rôle. Néanmoins il est apparu que, par rapport à nos principaux pays voisins, le degré élevé de réglementation des services juridiques et comptables en Belgique coïncide avec une dynamique sectorielle relativement faible, une faible efficacité allocative, ainsi qu'une rentabilité relativement élevée pour les services juridiques, ce qui est un peu moins le cas pour les activités comptables.

³⁹ Le [rapport annuel 2017](#) de l'Observatoire des prix.

20 secteurs des services qui ressortent des différents screening de l'Observatoire des prix

L'Observatoire des prix a publié ces dernières années cinq versions de son screening horizontal des secteurs marchands. Sur les 50 secteurs des services qui ressortent de chaque screening, 20 secteurs sont communs à tous les rapports (voir tableau ci-dessous). L'annexe 6 reprend les secteurs des services qui sont apparus lors des différents exercices du screening au moins une fois.

Services de réseau

- 6110 - Télécommunications filaires
- 6120 - Télécommunications sans fil
- 5310 - Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
- 5121 - Transports aériens de fret
- 4920 - Transports ferroviaires de fret

Construction

- 42911 - Travaux de dragage

Services aux personnes

- 96011 - Activités des blanchisseries industrielles
- 55202 - Centres et villages de vacances
- 5530 - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- 96032 - Gestion des cimetières et services des crématoriums

Location

- 7711 - Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers
- 77295 - Location et location-bail de matériel médical et paramédical
- 77394 - Location et location-bail de conteneurs à usage d'habitation, de bureau et similaires
- 77293 - Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers
- 77296 - Location et location-bail de fleurs et de plantes

Autres services

- 68202 - Location et exploitation de logements sociaux
- 6020 - Programmation de télévision et télédiffusion
- 5914 - Projection de films cinématographiques
- 71201 - Contrôle technique des véhicules automobiles
- 5812 - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses

4 Evolution de la concentration dans les secteurs marchands de l'économie belge

Un récent débat fondé sur les études sur l'évolution récente des marchés américains a montré que dans de nombreux secteurs la concentration s'est accrue ces dernières années et que les marges bénéficiaires et le pouvoir de marché des entreprises n'ont cessé d'augmenter⁴⁰. L'inégalité des profits des firmes s'est également accrue, ce qui à son tour aurait pu avoir un impact non négligeable sur le fonctionnement des marchés.

L'une des questions que l'on peut se poser en constatant cette évolution des marchés américains est : est-ce que l'on observe la même tendance sur les marchés européens et, plus précisément, sur les marchés belges ? L'objectif de cette partie du rapport est d'analyser l'évolution de la concentration⁴¹ dans les secteurs marchands de l'économie belge au cours des dernières années et de détecter ceux dans lesquels la hausse de la concentration s'est accompagnée d'une hausse de la rentabilité.

Il est important de suivre l'évolution de la concentration des différents marchés. En effet, une concentration élevée peut conduire à un environnement moins favorable à la concurrence. Selon la Commission européenne⁴², ces phénomènes peuvent entraver la concurrence effective de deux manières principales : en diminuant les pressions concurrentielles sur les acteurs du secteur (effets non coordonnés) et en facilitant les comportements d'ententes et de coordinations (effets coordonnés). Une telle diminution de la concurrence peut notamment mener à des hausses de prix et des inégalités ainsi qu'à une diminution des investissements et des innovations dans le secteur.

Cependant, il ne faut pas tirer de conclusions hâtives sur la hausse de la concentration d'un secteur. En effet, une augmentation de la concentration d'un marché peut soit affaiblir la concurrence ou au contraire la renforcer⁴³. Dans ce deuxième cas, elle peut provenir de facteurs qui stimulent la concurrence comme la percée d'entreprises innovantes, dites « superstars » ou « gazelles ». Ainsi, l'augmentation de la concentration n'implique pas forcément une diminution de l'innovation. En effet, grâce à une amélioration de leur productivité ou via des rendements d'échelle croissants liés au progrès technologique, certaines firmes ont conforté leur position dans un marché de plus en plus globalisé et digitalisé⁴⁴. Plusieurs secteurs intensifs en technologies informatiques s'avèrent fortement concentrés. Ces nouvelles technologies doivent néanmoins être accompagnées d'investissements intangibles comme une gestion efficace, des dépenses en recherche et développement, l'obtention de brevets et d'un droit de propriété intellectuelle⁴⁵.

Par ailleurs, la concurrence effective se joue parfois au-delà des limites du secteur analysé. Par exemple, dans le secteur de l'information et de la communication, la concurrence s'établit entre les différents canaux de communication (journaux, radio, télévision) à une échelle régionale. Dans le secteur de la transformation de la pomme de terre, la concurrence prend une dimension internationale avec deux entreprises belges parmi les acteurs principaux à l'échelle mondiale.

⁴⁰ Valletti T. (2018) « Concentration Trends in Europe », Commission Européenne, Trésor-éco n°232 « Concurrence et concentration des entreprises aux Etats-Unis » (Déc 2018).

⁴¹ Dans ce screening horizontal, la concentration est estimée sur la base de l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI), qui correspond à la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des entreprises du secteur. Plus les parts de marché sont réparties inégalement, plus la valeur du HHI est élevée (proche de 1).

⁴² Commission Européenne, DG Competition, (2004) « [Guidelines sur l'appréciation des concentrations horizontales](#) ».

⁴³ Capobianco A. (2018) « [Market concentration](#) », OCDE.

⁴⁴ <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/industrie40-business-modeles>.

⁴⁵ <https://hbr.org/2017/10/the-real-reason-superstar-firms-are-pulling-ahead> (Bessen, 2017)

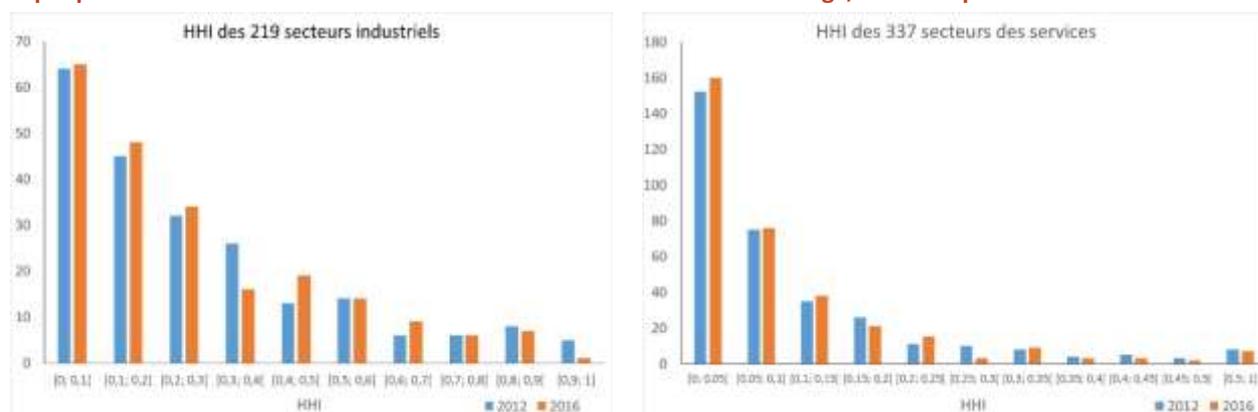
4.1 Evolution de la concentration dans les secteurs marchands de l'économie belge

Les résultats des cinq derniers rapports du screening horizontal permettent d'analyser l'évolution de la concentration entre 2012 et 2016 dans 219 secteurs industriels et 337 secteurs des services. Les principaux enseignements sont présentés d'abord pour les secteurs industriels, puis pour les secteurs des services.

Secteurs industriels

Sur les 219 secteurs industriels analysés, près de la moitié (109 secteurs) a connu une hausse de son HHI entre 2012 et 2016. Cependant, pour une partie importante de ces secteurs la hausse a été légère⁴⁶. Le graphique 11 (gauche) compare la distribution du HHI de 2012 des 219 secteurs industriels avec celle de 2016. Ces observations semblent montrer que la concentration des industries en Belgique serait restée globalement stable entre 2012 et 2016 et donc, confirmer la tendance observée dans d'autres pays européens.

Graphique 11. Distributions du HHI des secteurs marchands de l'économie belge, 2012 comparé à 2016



Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi les secteurs les plus concentrés⁴⁷ en 2016, ceux qui ont connu la plus forte augmentation de leur HHI pendant la période analysée sont notamment les secteurs de la fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels (NACE 2825), de condiments et d'assaisonnements (NACE 1084), de machines agricoles et forestières (NACE 2830), d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 1722) et de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312).

Parmi les secteurs qui ont connu une hausse de leur degré de concentration, dix sont présents dans le TOP 30 de l'indicateur composite de ce screening (basé sur la valeur de l'indicateur HHI pour la dernière année disponible). La hausse la plus importante a été observée notamment pour les secteurs de la production de combustibles gazeux (NACE 3521), du profilage à froid par formage ou pliage (NACE 2433) et pour le secteur de la fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre (NACE 28293).

L'évolution de la concentration varie fortement d'une division NACE à l'autre. Plusieurs d'entre-elles ont connu une hausse de la concentration dans au moins 50 % de leurs secteurs définis au niveau NACE 4 et NACE 5 (voir graphique 12). On peut constater que les secteurs qui ressortent relèvent surtout de la division

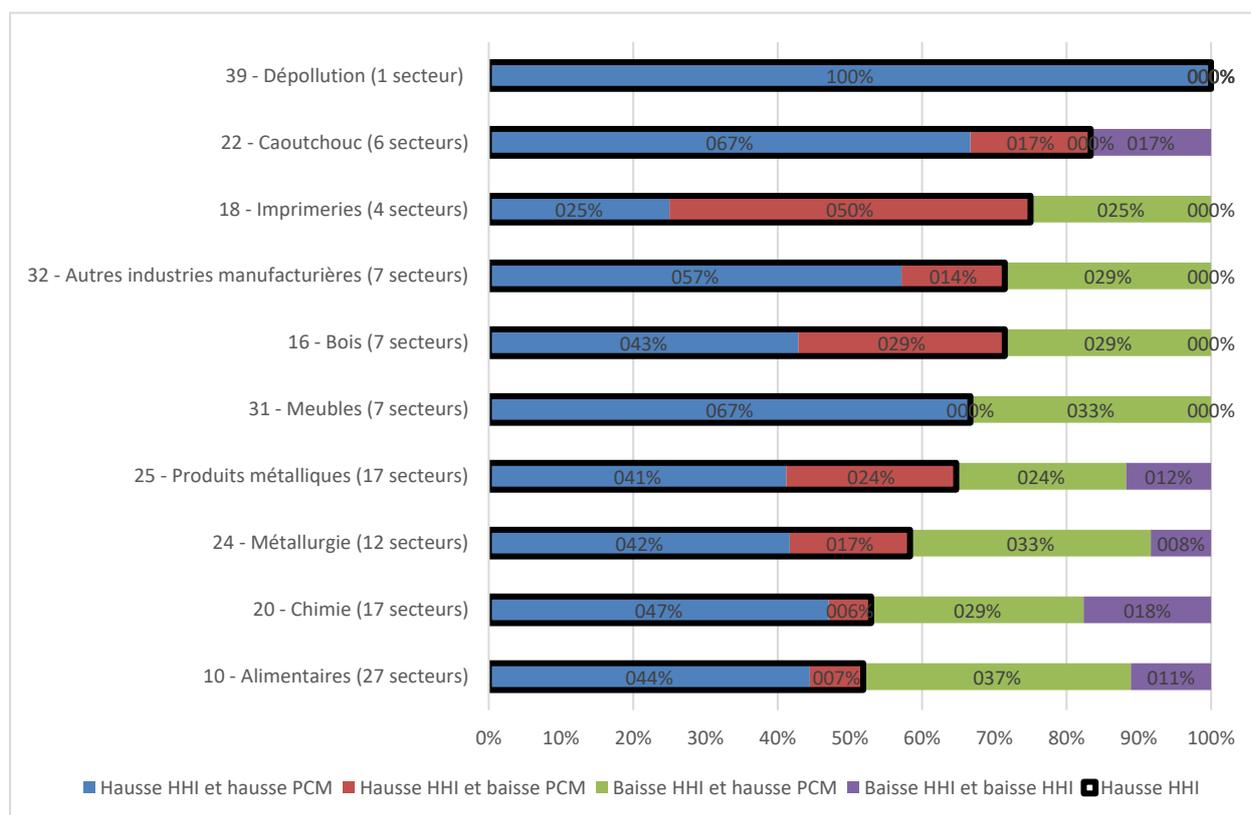
⁴⁶ En effet, 50 % de ces secteurs avaient un écart inférieur à 0,0267 points de pourcentage entre l'indice de 2012 et celui de 2016.

⁴⁷ Il s'agit plus précisément de 116 secteurs industriels qui dépassaient le seuil de concentration de 0,18 en 2016. L'annexe 7 reprend les 30 secteurs qui ont connu la hausse du HHI la plus importante.

des industries alimentaires (NACE 10), du travail du bois (NACE 16), des imprimeries (NACE 18), de l'industrie chimique (NACE 20), de la fabrication de produits en caoutchouc (NACE 22), de la métallurgie (NACE 24), de la fabrication de produits métalliques (NACE 25), de la fabrication de meubles (NACE 31), des autres industries manufacturières (NACE 32) et de la dépollution (NACE 39).

Par ailleurs, pour certaines de ces divisions NACE, la hausse de concentration s'est également accompagnée d'une hausse de la rentabilité dans les différents secteurs. C'est le cas notamment de la dépollution (NACE 39), de la fabrication de produits en caoutchouc (NACE 22), de la fabrication de meubles (NACE 31) et des autres industries manufacturières (NACE 32) dont une majorité de secteurs a connu une hausse de la concentration et de la rentabilité au cours de la période analysée.

Graphique 12. Divisions NACE industrielles dont plus de 50 % des secteurs ont connu une hausse de leur HHI entre 2012 et 2016



Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Secteurs des services

Sur les 337 secteurs des services analysés, 152 ont connu une hausse de leur HHI entre 2012 et 2016 (voir graphique 11). Cependant, pour une partie importante de ces secteurs la hausse a été très légère⁴⁸. Tout comme pour les industries, ces constatations semblent confirmer que la concentration des différents secteurs en Belgique serait restée globalement stable entre 2012 et 2016, et l'évolution de la concentration en Belgique serait donc semblable à la tendance observée dans d'autres pays européens.

Parmi les secteurs des services les plus concentrés⁴⁹ en 2016, ceux qui ont connu la plus forte augmentation de leur HHI pendant la période analysée sont notamment les secteurs du commerce de gros de composants électroniques (NACE 4652), d'articles de sport (NACE 46496) et d'automobiles

⁴⁸ En effet, 50 % des secteurs des services avaient un écart inférieur à 0,01 points de pourcentage entre l'indice de 2012 et celui de 2016 (et 75 % de ces secteurs ont connu un écart inférieur à 0,04).

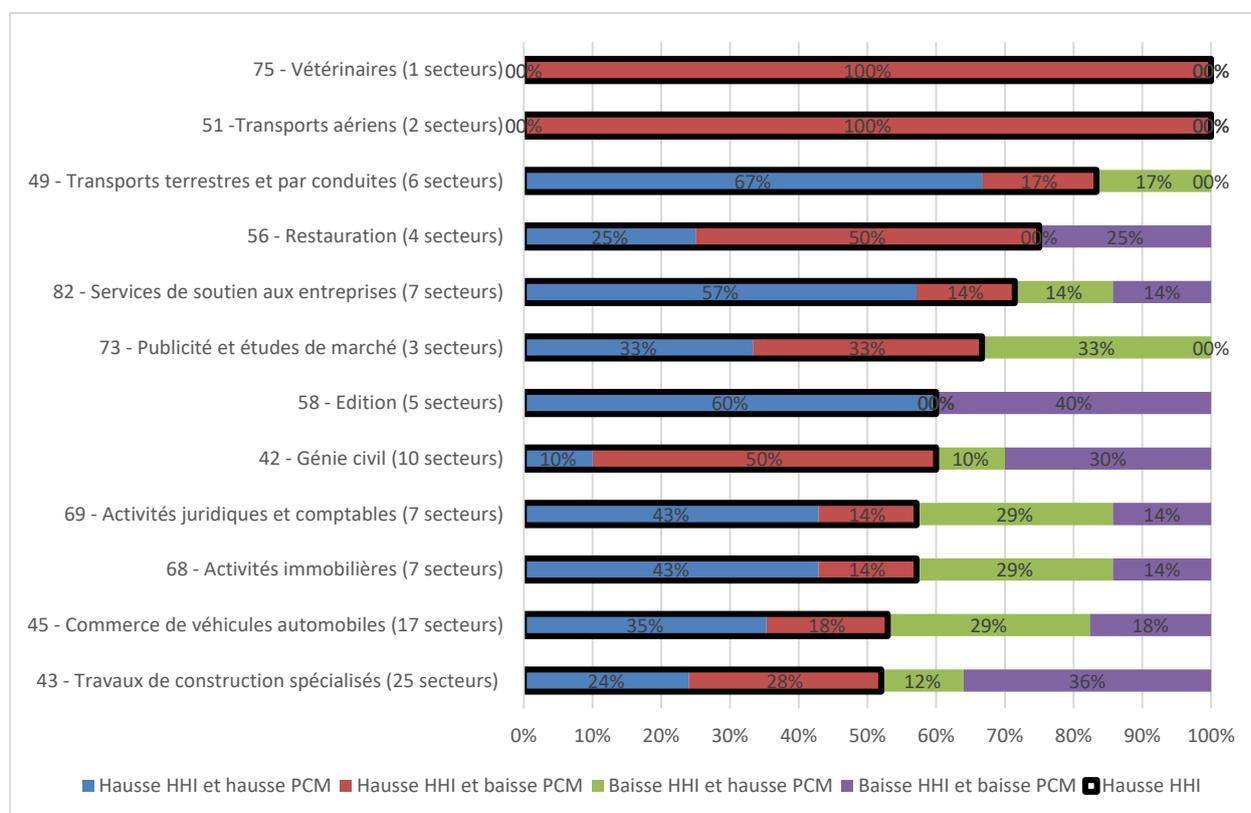
⁴⁹ Il s'agit plus précisément de 101 secteurs des services qui dépassaient le seuil de concentration de 0,10 en 2016. L'annexe 7 reprend les 30 secteurs qui ont connu la hausse du HHI la plus importante.

(NACE 45111), ainsi que la promotion immobilière non résidentielle (NACE 41102), les intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac (NACE 4617) et l'édition de journaux (NACE 5813).

Seuls onze secteurs qui ont connu une hausse de leur degré de concentration sont présents dans le TOP 50 de l'indicateur composite de ce screening (basé sur la valeur de l'indicateur HHI pour la dernière année disponible). La hausse la plus importante a été observée notamment pour les secteurs des transports par conduite (NACE 4950), du commerce de gros de produits à base de pommes de terre (NACE 46382) et celui d'huiles et de matières grasses comestibles (NACE 46332).

Parmi les secteurs les plus concentrés et ayant connu la plus forte augmentation de leur HHI pendant la période étudiée, il y en a relativement peu qui ressortent du screening horizontal des secteurs. Le fait qu'ils n'apparaissent pas tous dans le screening n'a rien de surprenant. En effet, il faudrait considérer cette évolution de HHI avec des facteurs explicatifs, tels que par exemple l'évolution du chiffre d'affaires, de nombre d'entreprises ou de la productivité des entreprises.

Graphique 13. Divisions NACE des services dont plus de 50 % des secteurs ont connu une hausse de leur HHI entre 2012 et 2016



Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

En analysant l'évolution de la concentration des secteurs regroupés par division NACE 2, on constate qu'elle varie fortement d'une division NACE à l'autre. Plusieurs divisions NACE ont connu une hausse de la concentration dans au moins 50 % de leurs secteurs définis au niveau NACE 4 et NACE 5 (voir graphique 13). On observe que les secteurs des services qui ressortent relèvent surtout des divisions du génie civil (NACE 42), des travaux de construction spécialisés (NACE 43), du commerce de véhicules automobiles (NACE 45), des transports terrestres et par conduites (NACE 49), des transports aériens (NACE 51), des restauration (NACE 56), de l'édition (NACE 58), des activités immobilières (NACE 68), des activités juridiques et comptables (NACE 69), de la publicité et études de marché (NACE 73), des activités vétérinaires (NACE 75) et des services de soutien aux entreprises (NACE 82).

Par ailleurs, la hausse de concentration s’est également accompagnée d’une hausse de la rentabilité dans une majorité des secteurs des transports terrestres et par conduites (NACE 49), des services de soutien aux entreprises (NACE 82) et de l’édition (NACE 58).

4.2 Concentration et rentabilité des secteurs marchands de l’économie belge

Il est difficile de tirer une conclusion sur le fonctionnement de marché d’un secteur en se basant uniquement sur l’évolution de sa concentration. En effet, la hausse de la concentration peut résulter par exemple d’une conjoncture négative, avec une diminution du nombre d’acteurs sur le marché et de leur chiffre d’affaires, ou à l’inverse avoir lieu dans un secteur en expansion. De plus, elle peut ou non avoir débouché sur un renforcement du pouvoir de marché, qui pourrait se traduire par une hausse des profits pour les entreprises principales du secteur. C’est pourquoi, il est intéressant de croiser l’évolution de la concentration avec celles de la rentabilité et du chiffre d’affaires.

Cette partie vise à répartir les secteurs qui affichent une nette augmentation de leur concentration selon différents cas de figure, afin d’affiner la liste des secteurs candidats à une analyse plus approfondie.

Les secteurs sont réparti en différents groupes sur la base de l’évolution de la concentration (HHI), du chiffre d’affaires intérieur et de la rentabilité (PCM)⁵⁰. En combinant l’évolution de ces variables, huit groupes peuvent être identifiés. Cependant, seuls les groupes avec une hausse de la concentration sont retenus et analysés dans le cadre de ce rapport (voir tableau 11).

Tableau 11. Délimitation des groupes

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Hausse de la concentration			
Hausse de la rentabilité	Hausse de la rentabilité	Baisse de la rentabilité	Baisse de la rentabilité
Hausse du chiffre d’affaires	Baisse du chiffre d’affaires	Baisse du chiffre d’affaires	Hausse du chiffre d’affaires

Seule l’évolution des plus grands secteurs (chiffre d’affaires intérieur > 100 millions EUR)⁵¹ est analysée, cette partie se concentre dès lors sur 143 secteurs industriels et 286 secteurs des services.

Groupe A

Dans ce groupe, on retrouve les secteurs qui ont connu une hausse de leur concentration, de leur rentabilité et de leur chiffre d’affaires intérieur entre 2012 et 2016. C’est dans ce groupe que l’on peut retrouver les secteurs marqués par l’émergence des entreprises « superstars » (très productives et très profitables) mais aussi ceux dont le risque potentiel du dysfonctionnements du marché s’est accru.

Des 143 **secteurs industriels**, dix ont connu une hausse notable⁵² de leur concentration, de leur rentabilité et de leur chiffre d’affaires intérieur entre 2012 et 2016.

⁵⁰ Pour le HHI et le PCM, l’analyse se base sur la variation des indicateurs entre 2012 et 2016 tandis que le taux de croissance est utilisé pour l’analyse de l’évolution du chiffre d’affaires intérieur. La méthodologie de l’approche ainsi que les seuils à partir desquels une augmentation ou une diminution de différentes variables est considérée comme notable sont présentés dans l’annexe 8.

⁵¹ Les critères de sélection de ces secteurs sont également présentés dans l’annexe 8.

⁵² L’annexe 8 reprend les seuils à partir desquelles les hausses de concentration, de rentabilité ou du chiffre d’affaires sont considérées ici comme notables.

Tableau 12. Liste des secteurs industriels du Groupe A, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
10312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	0,136	0,204	6,07	9,52
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	0,152	0,289	6,20	10,77
1085	Fabrication de plats préparés	0,077	0,153	4,29	7,95
1393	Fabrication de tapis et moquettes	0,069	0,169	5,42	8,29
2311	Fabrication de verre plat	0,720	0,897	-7,71	6,97
2434	Tréfilage à froid ⁵³	0,363	0,420	-3,03	9,16
2611	Fabrication de composants électroniques	0,274	0,354	5,56	23,47
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,781	0,808	14,70	21,74
2841	Fabrication de machines de formage des métaux ⁵⁴	0,090	0,143	6,52	12,82
3312	Réparation de machines et équipements mécaniques	0,029	0,096	5,49	10,86

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi ces secteurs, six peuvent être considérés comme concentrés car ils ont un HHI supérieur à 0,18 qui est le seuil généralement retenu par les autorités de concurrence européennes. C'est le cas notamment des secteurs de la fabrication de verre plat (NACE 2311) (HHI de 0,89), de composants électroniques (NACE 2611) (0,35), de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312) (0,20) et de condiments et assaisonnements (NACE 1084) (0,29).

Ce sont les secteurs de la fabrication de verre plat (NACE 2311), de condiments et assaisonnements (NACE 1084) et de tapis et moquettes (NACE 1393) qui ont connu la plus forte hausse de concentration (voir tableau 12). Par ailleurs, la hausse de la rentabilité a été la plus élevée dans les secteurs de la fabrication de composants électroniques (NACE 2611), de verre plat (NACE 2311) et du tréfilage à froid (NACE 2434).

Quant aux **secteurs des services**, des 286 secteurs analysés, douze ont connu une hausse de leur concentration, de leur rentabilité et de leur chiffre d'affaires entre 2012 et 2016.

Tableau 13. Liste des secteurs des services du Groupe A, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
45202	Entretien et réparation général d'autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes)	0,174	0,198	4,13	8,97
4614	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	0,087	0,104	8,46	11,92
46392	Commerce de gros non spécialisé de denrées non-surgelées, boissons et tabac	0,085	0,095	0,07	3,21
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	0,105	0,157	4,51	7,28
46433	Commerce de gros d'appareils photographiques et cinématographiques et d'autres articles d'optique	0,103	0,132	3,77	9,89
4942	Services de déménagement	0,092	0,107	9,77	12,26
5914	Projection de films cinématographiques	0,270	0,320	14,12	17,86
68201	Location et exploitation de biens immobiliers résidentiels propres ou loués, sauf logements sociaux	0,007	0,027	47,20	51,65

⁵³ Il s'agit notamment de la fabrication de fils d'acier par tréfilage ou étirage à froid.

⁵⁴ Ce secteur comprend notamment la fabrication de machines de formage des métaux opérant par faisceaux laser ou ultrasons ainsi que des machines servant à tourner, percer, limer, etc.

69203	Activités des réviseurs d'entreprises	0,089	0,097	13,80	20,21
74909	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ⁵⁵	0,019	0,029	17,52	24,63
77299	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques n.c.a.	0,043	0,088	-2,45	18,66
8292	Activités de conditionnement ⁵⁶	0,042	0,123	7,56	10,25

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Deux de ces secteurs ont un niveau de concentration particulièrement élevé (supérieur à 0,18 en 2016) : il s'agit du secteur de la projection de films cinématographiques (NACE 5914) (HHI de 0,32) et de celui de l'entretien et réparation général d'autres véhicules automobiles (> 3,5 tonnes) (NACE 45202) (0,20).

Les secteurs qui ont connu la plus forte hausse de concentration sont les activités de conditionnement (NACE 8292), le commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement (NACE 4664) et la projection de films cinématographiques (NACE 5914) (voir graphique 5). La hausse la plus élevée de la rentabilité est observée dans les secteurs de la location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques n.c.a (NACE 77299) et des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (NACE 74909).

Deux secteurs du groupe A se retrouvent également parmi ceux ayant été mis en évidence lors du screening horizontal des secteurs 2018. Il s'agit de la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312) et de la projection de films cinématographiques (NACE 5914).

Groupe B

Dans ce groupe, on retrouve les secteurs qui ont connu une hausse de leur concentration et de leur rentabilité, mais une diminution de leur chiffre d'affaires intérieur entre 2012 et 2016. Il s'agit par exemple des marchés en pleine restructuration afin de s'adapter aux évolutions technologiques.

Des 143 **secteurs industriels**, sept ont connu entre 2012 et 2016 une hausse de leur concentration et de leur rentabilité, mais une diminution de leur chiffre d'affaires intérieur.

Tableau 14. Liste des secteurs industriels du Groupe B, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,331	0,408	-1,16	17,29
2060	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	0,300	0,620	3,68	8,35
2312	Façonnage et transformation du verre plat	0,155	0,212	0,58	4,69
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	0,062	0,085	10,84	21,63
2630	Fabrication d'équipements de communication	0,090	0,139	18,52	25,27
32121	Travail du diamant	0,242	0,282	-0,09	7,82
3900	Dépollution et autres services de gestion des déchets	0,094	0,123	-4,92	12,49

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Parmi ces secteurs, quatre ont un niveau de HHI supérieur à 0,18. Il s'agit des secteurs de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (NACE 2060) (HHI de 0,62), d'autres produits chimiques

⁵⁵ Il s'agit d'activités très diverses, telles que, par exemple, les activités de conseil et d'expertise.

⁵⁶ Il s'agit des activités de conditionnement telles que la mise en bouteilles de liquides divers, l'emballage de colis et d'articles divers, le conditionnement de préparations pharmaceutiques, etc.

inorganiques de base (NACE 2013) (0,40), du travail de diamant (NACE 32121) (0,28) et du façonnage et transformation de verre plat (NACE 2312) (0,21).

La plus forte hausse de concentration est observée pour le secteur de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (NACE 2060). La hausse de la rentabilité a été particulièrement élevée dans les secteurs de la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (NACE 2013) et de la dépollution (NACE 3900). Cependant, ces deux secteurs avaient un PCM négatif en 2012.

Quant aux **secteurs des services**, des 286 secteurs analysés, quatre ont connu entre 2012 et 2016 une hausse de leur concentration, de leur rentabilité et une baisse de leur chiffre d'affaires intérieur.

Tableau 15. Liste des secteurs des services du Groupe B, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
42219	Construction de réseaux pour fluides n.c.a.	0,133	0,179	-19,95	9,04
5813	Édition de journaux	0,182	0,231	5,67	13,10
5814	Édition de revues et périodiques	0,184	0,226	5,48	11,73
6020	Programmation de télévision et télédiffusion	0,199	0,221	11,57	14,97

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Les quatre secteurs ont un HHI en 2016 supérieur à 0,10. Cependant, seul le secteur de la programmation de télévision et télédiffusion (NACE 6020) se retrouve parmi les secteurs ayant été mis en évidence lors du screening horizontal. Par ailleurs, ce sont les secteurs de l'édition de journaux (NACE 5813) et de la construction de réseaux pour fluides (NACE 42219) qui ont connu la hausse la plus élevée de la concentration entre 2012 et 2016 (voir tableau 15). Ce dernier secteur a également connu une forte hausse de sa rentabilité au cours de cette période.

Groupe C

Dans ce groupe, on retrouve les secteurs qui ont connu une hausse de leur concentration et une baisse de leur rentabilité et du chiffre d'affaires intérieur entre 2012 et 2016.

Des 143 **secteurs industriels**, deux ont connu entre 2012 et 2016 une hausse de leur concentration et une baisse de leur rentabilité et de leur chiffre d'affaires intérieur. Il s'agit des secteurs de la fabrication de générateurs de vapeur (NACE 2530) (HHI de 0,26) et de l'imprimerie de journaux (NACE 1811) (0,18). Le premier a connu la plus forte hausse de concentration.

Tableau 16. Liste des secteurs industriels du Groupe C, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,206	0,264	8,17	3,60
1811	Imprimerie de journaux	0,154	0,175	20,09	10,96

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

D'autre part, huit **secteurs des services** ont connu une hausse de leur concentration et une diminution de leur rentabilité et de leur chiffre d'affaires intérieur entre 2012 et 2016.

Tableau 17 Liste des secteurs des services du Groupe C, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
-----------	-------------	----------	----------	--------------	--------------

42211	Construction de réseaux de distribution d'eau et de gaz	0,140	0,190	8,56	3,28
47115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente \geq 2500m ²)	0,516	0,859	1,86	-0,52
47512	Commerce de détail de linge de maison en magasin spécialisé	0,048	0,097	11,93	7,36
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	0,157	0,283	8,73	5,49
5629	Autres services de restauration	0,167	0,217	7,49	3,81
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0,063	0,073	20,45	6,98
6120	Télécommunications sans fil	0,301	0,325	20,27	14,25
7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau	0,271	0,673	86,02	68,53

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Six d'entre eux ont un niveau de HHI supérieur à 0,18 en 2016, à savoir les secteurs du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²) (NACE 47115) (HHI de 0,86), de la location et location-bail de matériels de transport par eau (NACE 7734) (0,67), du commerce de détail de livres en magasin spécialisé (NACE 4761) (0,28), des autres services de restauration (NACE 5629) (0,22), de la construction de réseaux de distribution d'eau et de gaz (NACE 42211) (0,19) et des télécommunications sans fil (NACE 6120) (0,32). Ce dernier d'ailleurs est également mis en évidence dans le screening horizontal des secteurs.

Parmi ces secteurs des services, ceux de la location et location-bail de matériels de transport par eau (NACE 7734) et du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²) (NACE 47115) ont connu la plus forte hausse de concentration (voir tableau 17).

Groupe D

Dans ce groupe on retrouve les secteurs qui ont connu une hausse de leur concentration et de leur chiffre d'affaires intérieur, avec une baisse de leur rentabilité entre 2012 et 2016.

Un seul **secteur industriel** a connu entre 2012 et 2016 une hausse de sa concentration et de son chiffre d'affaires intérieur, avec une baisse de sa rentabilité. Il s'agit du secteur de la fabrication d'éléments en plâtre pour la construction (NACE 2362). Ce secteur ressort également du screening horizontal comme un des secteurs ayant un risque élevé de dysfonctionnements du marché.

Tableau 18. Liste des secteurs industriels du Groupe D, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
2362	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	0,660	0,723	15,97	11,47

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Quinze **secteurs des services** (sur 286 analysés) ont connu une hausse de leur concentration et de leur chiffre d'affaires intérieur, et une diminution de leur rentabilité entre 2012 et 2016.

Tableau 19. Liste des secteurs des services du Groupe D, HHI et PCM 2012 et 2016

Code NACE	Description	HHI 2012	HHI 2016	PCM 2012 (%)	PCM 2016 (%)
-----------	-------------	----------	----------	--------------	--------------

4311	Travaux de démolition	0,012	0,051	14,80	12,63
4616	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	0,103	0,173	13,78	6,86
46382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre	0,179	0,421	6,57	4,51
46389	Commerce de gros d'autres produits alimentaires n.c.a.	0,024	0,048	4,61	2,37
46442	Commerce de gros de produits d'entretien	0,079	0,092	9,68	7,62
46496	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, sauf cycles	0,062	0,108	6,57	4,34
47713	Commerce de détail de vêtements pour bébé et enfant en magasin spécialisé	0,063	0,149	2,68	-5,99
47788	Commerce de détail d'articles de puériculture en magasin spécialisé, assortiment général	0,069	0,149	10,41	2,04
47789	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé n.c.a.	0,008	0,021	13,61	7,22
5121	Transports aériens de fret	0,780	0,818	4,34	-3,68
5210	Entreposage et stockage	0,049	0,095	18,46	12,21
59111	Production de films cinématographiques	0,075	0,103	47,22	18,51
7711	Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers	0,076	0,091	39,28	35,22
7732	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	0,025	0,042	29,56	21,36
8211	Services administratifs combinés de bureau	0,049	0,078	19,39	15,21

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Deux d'entre eux ont un niveau de HHI supérieur à 0,18 en 2016, à savoir le secteur des transports aériens de fret (NACE 5121) (HHI de 0,82) et celui du commerce de gros de produits à base de pommes de terre (NACE 46382) (0,42). D'ailleurs, ces deux secteurs, ainsi que celui de la location et de la location-bail de voiture (NACE 7711) ressortent du screening horizontal comme des secteurs ayant un risque élevé de dysfonctionnements du marché.

Parmi ces secteurs des services, le commerce de gros de produits à base de pommes de terre (NACE 46382), ainsi que les secteurs du commerce de détail de vêtements pour bébé et enfant (NACE 47713) et d'articles de puériculture (NACE 47788) ont connu la plus forte hausse de concentration (voir tableau 19).

L'objectif de cette partie était de répartir les secteurs qui affichent une augmentation significative de leur concentration selon différents cas de figure, afin de cerner au mieux les secteurs prioritaires à suivre. Cette analyse permet de compléter les résultats du screening en tenant compte de l'évolution des indicateurs de la structure des marchés.

Tout comme pour le screening horizontal, il est important de noter que les résultats de cette partie ne constituent pas un jugement final, mais une première étape dans l'analyse des marchés. Cette analyse permet à l'Observatoire des prix de nuancer et de compléter sa liste de secteurs candidats à une analyse plus approfondie.

5 La part des entreprises zombies dans les secteurs marchands de l'économie belge

Une entreprise est généralement considérée comme « zombie » si son activité opérationnelle ne lui permet pas de financer ses charges d'endettements⁵⁷. Selon la littérature économique le nombre d'entreprises zombies a fortement augmenté depuis la crise financière de 2008 et l'évolution à la baisse des taux d'intérêt qui s'en est suivie. En effet, les taux d'intérêt bas facilitent la survie sur le marché des entreprises moins efficaces.

Les entreprises zombies représenteraient environ 10% des entreprises belges en 2014 selon la Banque Nationale de Belgique. De plus, leur importance en Belgique est estimée à 12% en termes d'emploi et à 16% en termes du stock de capital⁵⁸. Le taux des entreprises zombies est plus élevé en Belgique par rapport aux pays voisins. Ainsi, par exemple, il s'avère 5 fois supérieur à celui affiché en France et 3 fois plus élevé que dans les pays scandinaves⁵⁹.

La présence d'entreprises zombies pourrait freiner le dynamisme de l'économie belge. En effet, ces entreprises ont un effet néfaste sur la concurrence et la productivité d'un secteur. De même, l'existence des entreprises zombies aurait un effet sur les investissements et sur les dépenses en recherche et développement. De plus, elles mobilisent les compétences d'employés qui pourraient être réallouées plus efficacement vers des firmes plus performantes. Les employés accumulent un retard dans la maîtrise des nouvelles technologies. Par ailleurs, pour être plus attractives, certaines de ces entreprises zombies proposent des prix inférieurs au prix du marché, ce qui par conséquent réduit leurs bénéfices d'exploitation et leur rend l'accès au financement encore plus compliqué⁶⁰ et a un effet négatif sur les autres firmes actives sur le marché.

Le sort des entreprises zombies dépend de la remontée des taux d'intérêt. En effet, une hausse des taux pousserait de plus en plus d'entreprises de ce type à la faillite. Vu leur importance sur le marché belge, les entreprises zombies pourraient déstabiliser le système financier. Par ailleurs, il faudrait que les entreprises saines soient conscientes de l'ampleur du phénomène et veillent à ne pas disposer parmi leur clientèle d'entreprises zombies, sous peine de ne jamais récupérer leurs créances. D'un autre côté, les investisseurs de ces entreprises zombies doivent être conscients que les avoir en portefeuille pourrait leur être néfaste. Il faudrait, en conséquence, qu'elles soient attentives à leurs niveaux d'endettement pour éviter un effet « boule de neige ».

L'objectif de ce chapitre est d'estimer l'importance des entreprises zombies dans les différentes branches d'activités de l'économie belge, et complète ainsi l'exercice de screening horizontal. En effet, la présence de ces entreprises pourrait nuire à l'accès au marché, aux marges des entreprises, et affecter le fonctionnement du marché. Etant donné la nature propre de chaque secteur, cette approche permet de nuancer les résultats agrégés au niveau de l'économie belge. De plus, cette analyse permet d'identifier les secteurs qui sont les plus touchés par ce phénomène.

⁵⁷ Voir notamment : Adalet McGowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017), [« The Walking Dead?: Zombie Firms and Productivity Performance in OECD Countries »](#), OECD Economics Department Working Papers, No. 1372, OECD Publishing, Paris.

⁵⁸ BNB, [Rapport annuel 2017](#).

⁵⁹ Voir OCDE op.cit.

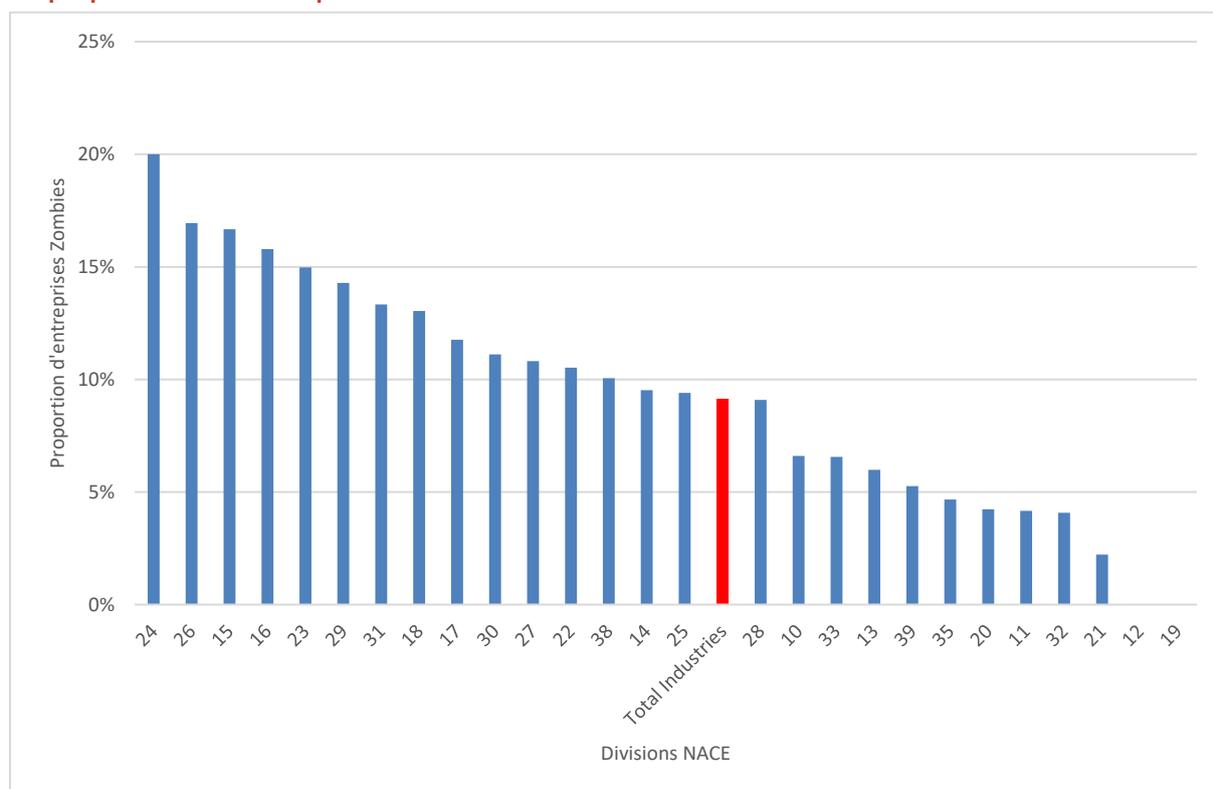
⁶⁰ Voir OCDE op.cit.

Selon la définition de l'OCDE⁶¹, une entreprise privée est considérée comme zombie si elle est âgée de plus de 10 ans et possède un bénéfice d'exploitation inférieur aux charges d'intérêts durant les trois dernières années. Cette partie évalue la proportion de telles entreprises pour chaque division NACE⁶².

Secteurs industriels

Au niveau des secteurs industriels, 9,13 % des entreprises analysées peuvent être considérées comme des entreprises zombies. La proportion d'entreprises zombie est plus élevée que la moyenne dans 16 divisions NACE industrielles sur 29 analysées (voir graphique 14). Certaines divisions NACE dont les secteurs ressortent du screening horizontal ont une part élevée d'entreprises zombies. C'est le cas notamment de la métallurgie (NACE 24), de la fabrication de matériaux de construction et d'autres produits minéraux (NACE 23) et de la fabrication de produits métalliques (NACE 25). Certaines autres divisions NACE ont également une part importante d'entreprises zombies. Il s'agit entre autres de la fabrication de produits informatiques et électroniques (NACE 26), des imprimeries (NACE 18), de la construction de véhicules automobiles (NACE 29) et de la fabrication de produits en caoutchouc (NACE 22). A l'inverse, l'industrie chimique (NACE 20), le raffinage (NACE 19) ou l'industrie des boissons (NACE 11) ont une faible part d'entreprises zombies.

Graphique 14. Part des entreprises zombies dans les divisions NACE industrielles



Sources : BNB (Centrale des bilans), calculs propres.

⁶¹ Cette définition de l'OCDE est la plus largement utilisée dans la recherche scientifique et constitue une bonne base pour la première étape d'analyse sectorielle de ce phénomène en Belgique. Cependant la définition de l'OCDE a ses limites. L'utilisation d'une définition alternative résulterait en des niveaux différents du taux de firmes zombies.

⁶² Ainsi, les résultats ci-dessous présentent pour chaque division NACE la proportion d'entreprises qui sont âgées de plus de 10 ans au 31/12/2016 et possèdent un bénéfice d'exploitation (rubrique 9901) inférieur aux charges d'intérêts (rubrique 650) en 2014, 2015 et 2016.

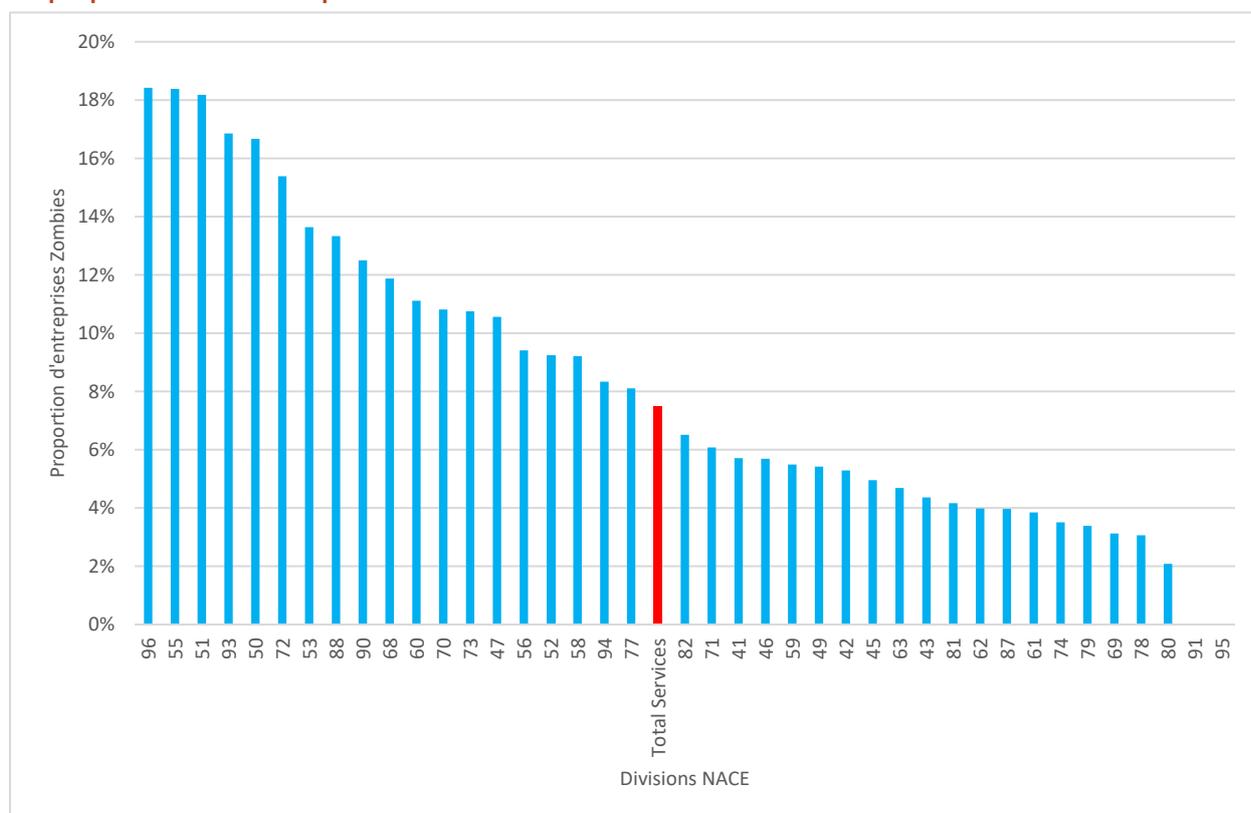
Il est important de noter que seules les entreprises qui déposent des comptes annuels en schéma complet sont retenues dans l'analyse, car seul ce type de schéma permet de distinguer les charges d'intérêts (rubrique 650) de l'ensemble des charges financières (rubrique 65).

Secteurs des services

La proportion d'entreprises zombies dans l'échantillon analysé s'élève à 7,49 % en moyenne pour les secteurs des services. Cette proportion est plus élevée que la moyenne dans 19 divisions NACE sur 40 analysées⁶³ (voir graphique 15).

Certaines divisions NACE dont les secteurs ressortent du screening horizontal ont une part élevée d'entreprises zombies. C'est le cas notamment de l'hébergement (NACE 55), des transports par eau et aériens (NACE 50 et 51), des services auxiliaires des transports (NACE 52) et du commerce de détail (NACE 47). Certaines autres divisions NACE ont également une part importante d'entreprises zombies. Il s'agit entre autres des activités immobilières (NACE 68) ou des activités sportives (NACE 93). A l'inverse, la division des télécoms (NACE 61) ou des activités liées à l'emploi (NACE 78) semblent avoir une faible part d'entreprises zombies.

Graphique 15. Part des entreprises zombies dans les divisions NACE des services



Sources : BNB (Centrale des bilans), calculs propres.

Comme on peut le constater, la part des entreprises zombies varie fortement d'un secteur à l'autre, allant de 20% à 0% pour les industries et de 18,4% à 0% pour les secteurs des services.

⁶³ Seules les divisions NACE reprises dans le screening sont analysées dans cette partie. Ceci exclut par exemple les services financiers (NACE 64), d'assurance (NACE 65) ou les administrations publiques (NACE 84).

6 Conclusion

Le screening horizontal des secteurs vise à aider à veiller au bon fonctionnement des marchés des biens et services en Belgique. Il constitue une première étape dans l'analyse des marchés, en récoltant des informations sur leur structure, leur dynamique et leur rentabilité, et en identifiant les secteurs ayant un risque plus élevé de dysfonctionnements de leur marché.

Les résultats du screening présentés dans ce rapport ne constituent pas un jugement final, mais fournissent une liste de candidats à une analyse plus approfondie, qui seule permettrait de mieux cerner le contexte, le marché pertinent et les dynamiques d'offre et de demande d'un secteur particulier. Ces résultats sont cohérents avec ceux publiés l'année passée et en adéquation avec certains cas analysés par les autorités de concurrence européennes. Ainsi, par exemple, plusieurs secteurs parmi ceux des télécommunications, des transports, des produits minéraux non métalliques ou des services de location sont précisément mis en avant par ce screening.

Une analyse de l'évolution du degré de concentration des différents secteurs marchands a également été réalisée. La concentration des industries et des services en Belgique serait restée globalement stable entre 2012 et 2016, avec toutefois de fortes différences selon les domaines d'activités. Certains secteurs ont connu une hausse de leur concentration, accompagnée d'une hausse de leur rentabilité. Il s'agit notamment de certains secteurs de la fabrication de produits électroniques ou du commerce de gros.

Dans ce rapport, une attention particulière a également été donnée à l'importance des entreprises zombies dans les différentes branches d'activités de l'économie belge. De telles entreprises sont définies comme celles dont les bénéfices d'exploitation ne suffisent pas à payer les charges d'intérêt de leurs dettes. Bien que la part de ce type d'entreprises est relativement élevée en Belgique, elle varie fortement d'un secteur à l'autre. Ainsi, si elle est élevée dans la métallurgie et l'hébergement, elle demeure faible dans l'industrie chimique ou les télécommunications.

Ce screening horizontal est exécuté annuellement. Plusieurs améliorations peuvent être envisagées à l'avenir, tant au niveau des sources des données qu'au niveau de l'approche de modélisation et des indicateurs retenus.

7 Annexes

Annexe 1 : Définition des indicateurs

Indicateurs statiques

Nombre d'entreprises

L'indicateur du nombre d'entreprises comptabilise le nombre d'entreprises belges actives sur le marché intérieur dans un secteur donné. La raison de sa présence est que les secteurs qui comprennent peu d'entreprises sont soumis à un risque plus élevé d'ententes sur les prix ou autres types de collusions.

Herfindahl-Hirshman Index (HHI)

L'indice de Herfindahl-Hirshman est défini comme la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des entreprises d'un secteur déterminé. La valeur du HHI se situe entre $1/N$ et 1, où N est le nombre d'entreprise du secteur. Une large hétérogénéité dans les parts de marché témoigne d'une plus forte concentration et d'un HHI plus élevé.

En cas de monopole, le HHI prend la valeur de 1. Le HHI est fréquemment utilisé pour évaluer la concentration (ou asymétrie) d'un secteur. Malgré la complexité du lien entre le degré de concentration (tel que mesuré par le HHI) et le pouvoir du marché, il est communément admis que le pouvoir de marché va de pair avec une concentration plus forte des entreprises. Cela peut déboucher sur un environnement moins propice à la concurrence.

Pénétration des importations

La pénétration des importations d'un secteur est approximée dans cette étude comme le rapport entre la valeur des produits importés liés à ce secteur et la valeur de la consommation apparente de l'ensemble des produits de ce secteur en Belgique.

Soit IMP_p , la valeur des importations du produit p lié au secteur S^{64} , tandis que CA intérieur est le chiffre d'affaires du secteur S . Alors la pénétration des importations IP_S pour le secteur S est égale à :

$$IP_S = \frac{\sum_{p \in S} IMP_p}{\sum_{i \in S} CA.intérieur_i + \sum_{p \in S} IMP_p}$$

Un coefficient élevé indique une exposition élevée d'un secteur à la concurrence des entreprises étrangères qui proposent des produits similaires sur le marché intérieur. Cette ouverture au commerce international fragilise les firmes domestiques peu rentables.

Une plus grande ouverture peut donc sous certaines conditions aller de pair avec une plus forte concurrence sur le marché intérieur. L'analyse sectorielle porte sur les secteurs caractérisés par une absence d'ouverture ou une faible ouverture. La pénétration des importations permet de nuancer les résultats des autres indicateurs, et plus particulièrement ceux liés au HHI (concentration sur le marché intérieur) et au « Nombre d'entreprises » (nombre d'entreprises actives sur le marché intérieur).

⁶⁴ Les produits importés qui sont directement réexportés sont soustraits de la valeur des importations du produit p lié au secteur S .

Intensité capitalistique

L'intensité capitalistique d'un secteur peut être approximée comme le capital nécessaire à la génération d'un euro de résultat total d'exploitation. Cet indicateur se calcule comme le rapport entre d'une part le stock de capital total du secteur (K_S) et le résultat total d'exploitation (Y_S) de l'ensemble des entreprises du secteur S.

$$CAPINT_S = \frac{K_S}{Y_S}$$

Théoriquement, les valeurs pour l'indicateur varient entre 0 et l'infini. Les nouvelles entreprises ou les entreprises de petite taille éprouvent d'autant plus de difficultés à s'établir ou se maintenir sur le marché que le rapport entre le stock de capital et le résultat total d'exploitation est élevé. Cela peut conduire à un problème de concurrence potentiel dans les secteurs à forte intensité de capital.

PCM - price cost margin

Cet indicateur reflète la marge d'un secteur. Pour une firme i , cette marge (notée L_i ci-dessous) est définie comme la différence entre le prix (p) et le coût marginal (MC) de la production divisée par le prix :

$$L_i = \frac{p_i - MC_i}{p_i}$$

En d'autres termes, elle mesure de combien le prix d'un produit est supérieur au coût marginal de sa production (par rapport au prix de ce produit). Par exemple, si une entreprise vend à 100 EUR un produit qui a engendré un coût de production de 90 EUR, elle aura une marge de 10 % sur ce produit.

Au niveau sectoriel, cette marge est calculée en pondérant par les parts de marché des différentes entreprises du secteur considéré :

$$L_S = \sum_{i \in S}^N m_i \frac{p_i - MC_i}{p_i}$$

Où m_i est la part de marché de l'entreprise i appartenant au secteur S.

En pratique, le calcul de la marge n'est pas aisé, car il requiert les données sur les prix et les coûts marginaux des différentes firmes. Une approche directe qui recueillerait de telles données micro-économiques pour chaque entreprise s'avérerait fastidieuse. C'est pourquoi, de nombreux chercheurs ont utilisé une approche indirecte pour estimer la marge à l'aide de modèles économétriques. Ces modèles mesurent l'impact de fluctuations à court terme de la production et de l'ensemble des facteurs de production au niveau sectoriel.

Dans le cadre de ce screening sectoriel, la marge L_S a été estimée pour chaque secteur S par l'indicateur price cost margin, PCM_S . Cet indicateur représente le ratio entre deux variables (au numérateur, l'excédent brut d'exploitation et au dénominateur le chiffre d'affaires⁶⁵) calculées dans le cadre de l'enquête structurelle des entreprises⁶⁶. Le recours à l'enquête structurelle permet de mieux couvrir un secteur en prenant en compte également les petites entreprises qui ne remplissent pas de comptes annuels sous un schéma complet. Ce PCM ne tient pas compte du coût du capital. C'est pourquoi, l'Observatoire des prix a calculé un PCM alternatif qui intègre le coût du capital mais qui, jusqu'à présent, n'englobe que les entreprises déposant un schéma complet à la Centrale des Bilans.

⁶⁵ Par rapport au screening 2014, le dénominateur ne prend plus en considération les variations de produits finis (71) et les productions d'immobilisés (72).

⁶⁶ Ces variables sont définies dans le cadre du Règlement européen 250/2009.

Taux d'attrition des entreprises

Le taux d'attrition pondéré des entreprises pour l'année t se définit comme étant la somme des parts de marché de l'année $t - 1$ des entreprises qui quittent le marché dans l'année t et des parts de marché des entreprises qui y accèdent dans l'année t .

$$WCHURN_{St} = \sum_{i \in \{Ex_t\}} m_{i,t-1} + \sum_{i \in \{En_t\}} m_{it}$$

Théoriquement, les scores varient entre 0 et 2. Un score supérieur à 1 indique qu'une ou plusieurs entreprises importantes (en termes de part de marché) sont arrivées sur le marché ou en sont sorties. A l'inverse, un score nul montre une forte stabilité dans la composition d'un secteur et signifie qu'aucune firme n'est entrée ou sortie du marché lors de la période étudiée.

Le taux d'attrition des entreprises analyse l'évolution dynamique de la composition d'un secteur, à travers l'analyse des entreprises entrantes et sortantes. Dès lors, une valeur faible peut constituer une indication du niveau des barrières à l'entrée ou à la sortie d'un marché.

Taux de survie

Le taux de survie analyse les changements dans la démographie d'un secteur. Une valeur élevée du taux de survie indiquerait une forte stabilité dans la démographie d'un secteur, avec peu de nouvelles firmes et une survie élevée des firmes présentes sur le marché. Cette grande stabilité entraînerait un risque potentiel lié aux interactions entre les firmes, surtout dans les secteurs où elles sont peu nombreuses.

En effet, comme les différents acteurs du marché se connaissent et peuvent mieux appréhender les comportements stratégiques des concurrents, les accords anticoncurrentiels peuvent être facilités par cette stabilité. Le taux de survie révèle également le niveau des barrières à l'entrée et à la sortie d'un secteur.

A l'inverse, une valeur faible de l'indicateur indiquerait un dynamisme dans la composition d'un secteur, avec de nombreuses entrées et sorties. L'entrée de nouvelles firmes rendrait plus difficile le maintien des collusions entre les firmes présentes sur le marché.

Le taux de survie peut être approché de plusieurs manières différentes. Chaque méthode met en avant certains aspects et en ignore d'autres. Dans cette étude, l'indicateur choisi pour évaluer le taux de survie est le rapport du nombre d'entreprises actives durant toute la période d'analyse (2012-2016) sur le nombre d'entreprises actives lors de la dernière année de la période (2016) :

$$Taux_de_survie = \frac{\sum_{i=1}^N \prod_{t=1}^T x_i^t}{\sum_{i=1}^N x_i^T}$$

Où x_i^t pour une firme i est égal à 1 si cette firme était active (c'est-à-dire, ayant un chiffre d'affaires intérieur positif) en l'année t et 0 sinon.

Concrètement, il s'agit de mesurer la proportion de firmes actives en 2016 qui ont été actives tout au long de la période étudiée (2012-2016)⁶⁷. De par son dénominateur, ce ratio est influencé par le nombre de firmes qui sont entrées sur le marché au cours de la période étudiée. La valeur de l'indicateur est par

⁶⁷ Le taux de survie tient également compte des entreprises n'ayant pas de compte pour une année suite, entre autres, au changement de la date de clôture des comptes.

définition toujours comprise entre 0 et 1 : où une valeur de 1 correspond à une forte stabilité dans la démographie d'un secteur (toutes les entreprises actives sur le secteur en 2016 opéraient déjà ensemble sur le marché lors des quatre années précédentes).

Volatilité des parts de marché

Le taux de volatilité des parts de marché analyse l'évolution dynamique d'un secteur, au moyen de la stabilité relative des parts de marché des différentes entreprises qui le composent. Il mesure la quantité de parts de marché qui est transférée des firmes en déclin vers celles en développement. Un ratio peu élevé indiquerait une forte stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur d'une année à l'autre, ce qui pourrait témoigner de problèmes potentiels de concurrence et de collusions entre les firmes. Outre les collusions, l'existence de barrières à l'entrée peut limiter la création de nouvelles firmes et peut donc contribuer à une certaine stabilité dans la répartition des parts de marché au sein d'un secteur.

L'approche retenue pour mesurer le taux de volatilité correspond à la somme de la valeur absolue du changement de parts de marché de chaque entreprise (à partir de leur chiffre d'affaires intérieur) d'un secteur divisée par deux:

$$Volatility_s^t = \sum_{i \in S} \frac{|m_i^t - m_i^{t-1}|}{2}$$

Où m_i^t est la part de marché (calculée par rapport au chiffre d'affaires intérieur du secteur) de la firme i au temps t .

Le taux de volatilité peut prendre une valeur comprise entre 0 et 1. Le taux de volatilité d'une année doit être relativisé par la volatilité moyenne sur une plus longue période. De plus, une valeur élevée du taux de volatilité ne signifie pas automatiquement un bon fonctionnement du marché. Elle peut être liée à une mauvaise conjoncture, à des changements dans la législation ou à des restructurations au sein du secteur.

Taux de rotation des entreprises (TNF8)

Le taux de rotation des entreprises (TNF8) calcule la rotation des entreprises parmi les huit plus importantes (sur le plan du chiffre d'affaires intérieur) d'un secteur donné entre 2012 et 2016. Si le secteur comprend au moins 8 entreprises, les valeurs de cet indicateur sont comprises entre 8 (statu quo, les mêmes firmes dans le TOP 8 du secteur pendant la période considérée) et 40 (changement complet de firmes). Une valeur élevée de l'indicateur indiquerait une turbulence élevée et donc, potentiellement, un niveau de concurrence plus important.

Annexe 2 : Statistiques descriptives des indicateurs

Secteurs industriels

Le tableau 1 reprend pour chacune des catégories des secteurs industriels, définies dans la partie « résultats » du rapport, les statistiques descriptives des différents indicateurs. Les industries de réseau, de par la nature de leurs activités, sont marquées par une plus forte intensité capitaliste ainsi que par un très faible taux de pénétration des importations. De plus, l'indicateur de la marge bénéficiaire est en moyenne légèrement plus élevé pour cette catégorie. Quant à la fabrication d'autres minéraux, elle est caractérisée par une plus grande stabilité, au regard des différents indicateurs dynamiques, que les autres catégories.

Tableau 1. Statistiques descriptives – Secteurs industriels

Indicateurs	Segmentations	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
Nombre d'entreprises	Secteurs industriels (Total)	165,66	416,87	19	48	126
	Alimentaires et boissons	210,41	649,63	20	52,5	144
	Autres industries manufacturières	159,52	350,73	21	53	138
	Industries de réseau	89,50	86,48	21,5	60	145,5
	Métallurgie et autres minéraux	175,84	449,32	10	25	70
HHI	Secteurs industriels (Total)	0,27	0,23	0,09	0,19	0,41
	Alimentaires et boissons	0,30	0,22	0,14	0,25	0,46
	Autres industries manufacturières	0,24	0,22	0,08	0,17	0,35
	Industries de réseau	0,31	0,24	0,10	0,28	0,50
	Métallurgie et autres minéraux	0,31	0,25	0,10	0,23	0,44
Intensité capitalistique	Secteurs industriels (Total)	0,19	0,17	0,1	0,15	0,23
	Alimentaires et boissons	0,20	0,18	0,09	0,14	0,23
	Autres industries manufacturières	0,16	0,13	0,08	0,13	0,20
	Industries de réseau	0,41	0,37	0,16	0,29	0,53
	Métallurgie et autres minéraux	0,19	0,09	0,12	0,18	0,23
Price Cost Margin	Secteurs industriels (Total)	0,11	0,06	0,07	0,10	0,13
	Alimentaires et boissons	0,09	0,05	0,05	0,08	0,11
	Autres industries manufacturières	0,11	0,07	0,07	0,10	0,14
	Industries de réseau	0,13	0,08	0,06	0,11	0,17
	Métallurgie et autres minéraux	0,10	0,06	0,06	0,09	0,13
Taux de pénétration des importations	Secteurs industriels (Total)	0,48	0,34	0,11	0,54	0,78
	Alimentaires et boissons	0,38	0,24	0,22	0,34	0,55
	Autres industries manufacturières	0,59	0,32	0,40	0,69	0,84
	Industries de réseau	0,05	0,18	0	0	0
	Métallurgie et autres minéraux	0,38	0,34	0,06	0,27	0,70
Volatilité des parts de marché	Secteurs industriels (Total)	0,13	0,11	0,07	0,10	0,16
	Alimentaires et boissons	0,09	0,07	0,04	0,08	0,09
	Autres industries manufacturières	0,15	0,13	0,07	0,11	0,19
	Industries de réseau	0,09	0,05	0,05	0,09	0,13

Indicateurs	Segmentations	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
	Métallurgie et autres minéraux	0,10	0,07	0,06	0,09	0,14
Taux d'attrition (Churn)	Secteurs industriels (Total)	0,06	0,11	0	0,02	0,06
	Alimentaires et boissons	0,05	0,10	0	0,02	0,06
	Autres industries manufacturières	0,07	0,13	0	0,03	0,07
	Industries de réseau	0,03	0,03	0	0,01	0,04
	Métallurgie et autres minéraux	0,03	0,04	0	0,02	0,04
TNF8	Secteurs industriels (Total)	11,22	2,30	10	11	12
	Alimentaires et boissons	10,53	2,16	9	11	12
	Autres industries manufacturières	11,51	2,21	11	12	13
	Industries de réseau	11,44	2,06	11	11,5	12
	Métallurgie et autres minéraux	10,82	2,57	10	11	12
Taux de survie	Secteurs industriels (Total)	0,76	0,13	0,70	0,79	0,85
	Alimentaires et boissons	0,73	0,12	0,64	0,75	0,81
	Autres industries manufacturières	0,76	0,13	0,71	0,79	0,84
	Industries de réseau	0,71	0,12	0,61	0,75	0,81
	Métallurgie et autres minéraux	0,80	0,14	0,74	0,82	0,88

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Secteurs des services

Le tableau 2 reprend pour chacune des catégories des secteurs des services, les statistiques descriptives des différents indicateurs. Les secteurs de la location sont composés d'un nombre moins élevé d'entreprises et les services de réseau sont les plus stables, au même titre que les secteurs du commerce. L'intensité capitalistique est élevée dans les services de réseau et les secteurs de la location. L'indicateur de la marge bénéficiaire est également plus élevé dans les secteurs de la location, alors que le commerce a la plus faible rentabilité.

Tableau 2. Statistiques descriptives – Secteurs des services

Indicateurs	Segmentations	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
Nombre d'entreprises	Secteurs des services (Total)	1376,42	3012,74	159	460	1150
	Autres services	2236,63	4627,52	282	702	1929
	Commerce	728,63	912,44	135	414	943
	Construction	2639,63	3922,69	197	795	3149
	Location	197,50	183,87	73	117,5	304
	Services aux personnes	1421,35	2935,31	150	435	1269
	Services de réseau	839,87	1597,12	75	166	741
HHI	Secteurs des services (Total)	0,10	0,14	0,02	0,05	0,12
	Autres services	0,08	0,10	0,02	0,05	0,10
	Commerce	0,09	0,11	0,02	0,06	0,12
	Construction	0,06	0,09	0,01	0,03	0,07
	Location	0,18	0,21	0,06	0,09	0,22
	Services aux personnes	0,08	0,11	0,01	0,04	0,09

Indicateurs	Segmentations	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
	Services de réseau	0,25	0,28	0,04	0,13	0,36
Intensité capitalistique	Secteurs des services (Total)	0,35	0,66	0,06	0,12	0,31
	Autres services	0,41	0,94	0,06	0,12	0,35
	Commerce	0,12	0,12	0,04	0,08	0,14
	Construction	0,19	0,22	0,07	0,12	0,21
	Location	0,83	0,91	0,38	0,48	1,18
	Services aux personnes	0,74	0,6	0,21	0,7	1,00
	Services de réseau	0,81	1,00	0,15	0,42	0,77
Price Cost Margin	Secteurs des services (Total)	0,13	0,12	0,05	0,09	0,18
	Autres services	0,18	0,13	0,08	0,15	0,28
	Commerce	0,07	0,06	0,04	0,06	0,09
	Construction	0,11	0,06	0,08	0,11	0,15
	Location	0,30	0,15	0,21	0,25	0,35
	Services aux personnes	0,20	0,15	0,09	0,19	0,29
	Services de réseau	0,17	0,11	0,10	0,14	0,26
Volatilité	Secteurs des services (Total)	0,15	0,09	0,09	0,13	0,18
	Autres services	0,16	0,08	0,10	0,14	0,21
	Commerce	0,13	0,07	0,09	0,12	0,16
	Construction	0,20	0,10	0,14	0,17	0,21
	Location	0,17	0,18	0,09	0,12	0,17
	Services aux personnes	0,14	0,08	0,09	0,14	0,18
	Services de réseau	0,11	0,07	0,04	0,12	0,15
Churn rate	Secteurs des services (Total)	0,09	0,10	0,03	0,07	0,12
	Autres services	0,10	0,09	0,04	0,08	0,15
	Commerce	0,08	0,07	0,03	0,06	0,11
	Construction	0,11	0,07	0,07	0,10	0,13
	Location	0,16	0,31	0,03	0,05	0,08
	Services aux personnes	0,10	0,11	0,03	0,07	0,11
	Services de réseau	0,06	0,06	0,00	0,04	0,10
TNF8	Secteurs des services (Total)	12,62	2,57	11	12	14
	Autres services	12,66	2,74	11	12	14
	Commerce	12,34	2,08	11	12	13
	Construction	13,85	3,57	11	13	15
	Location	11,50	1,72	10	11	12
	Services aux personnes	13,14	2,75	11	13	15
	Services de réseau	12,00	2,30	10	11	13
Taux de survie	Secteurs des services (Total)	0,70	0,13	0,62	0,72	0,79
	Autres services	0,66	0,13	0,58	0,68	0,75

Indicateurs	Segmentations	Moyenne	Ecart-type	Q1	Médiane	Q3
	Commerce	0,74	0,12	0,67	0,75	0,83
	Construction	0,64	0,12	0,56	0,63	0,74
	Location	0,71	0,09	0,67	0,74	0,77
	Services aux personnes	0,73	0,12	0,63	0,74	0,82
	Services de réseau	0,63	0,14	0,59	0,64	0,74

Sources : Statbel, calculs propres.

Annexe 3 : Les nouveaux secteurs et les secteurs sortants du TOP 30 des secteurs industriels

Tableau 3. Secteurs industriels qui sortent du TOP 30

Code NACE	Description
10311	Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre
1103	Fabrication de cidre et de vins de fruits
1395	Fabrication de non-tissés, sauf habillement
2311	Fabrication de verre plat
2314	Fabrication de fibres de verre
23322	Fabrication de tuiles, de carrelages et d'autres produits de construction en terre cuite
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

Tableau 4. Secteurs industriels qui entrent dans le TOP 30

Code NACE	Description
10312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre
1711	Fabrication de pâte à papier
1920	Raffinage du pétrole
2351	Fabrication de ciment
2433	Profilage à froid par formage ou pliage
2540	Fabrication d'armes et de munitions
2571	Fabrication de coutellerie
38219	Autre traitement et élimination des déchets non dangereux

Annexe 4 : Les nouveaux secteurs et les secteurs sortants du TOP 50 des secteurs des services

Tableau 5. Secteurs des services qui sortent du TOP 50

Code NACE	Description
47115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente \geq 2500m ²)
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
47784	Commerce de détail d'articles de droguerie et de produits d'entretien en magasin spécialisé
5030	Transports fluviaux de passagers
5813	Édition de journaux
6130	Télécommunications par satellite
68203	Location et exploitation de biens immobiliers non résidentiels propres ou loués, sauf terrains
77291	Location et location-bail de machines-outils, de matériel et d'outils à main pour le bricolage
7732	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau
7735	Location et location-bail de matériels de transport aérien
77391	Location et location-bail de machines à sous, de machines de jeux et de machines automatiques de vente de produits
87202	Activités de soins résidentiels pour adultes avec un handicap mental
90029	Autres activités de soutien au spectacle vivant
94992	Associations et mouvements pour adultes

Tableau 6. Secteurs des services qui entrent dans le TOP 50

Code NACE	Description
46311	Commerce de gros de pommes de terre de consommation
46332	Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles
46441	Commerce de gros de porcelaine et de verrerie
46691	Commerce de gros de machines pour la production d'aliments, de boissons et de tabac
47111	Commerce de détail en magasin non spécialisé de produits surgelés
47192	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente \geq 2500m ²)
47524	Commerce de détail de parquet, de laminés et de revêtement en liège en magasin spécialisé
4950	Transports par conduites
5222	Services auxiliaires des transports par eau
52249	Manutention autre que portuaire
6010	Édition et diffusion de programmes radio
7712	Location et location-bail de camions
77399	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels
88911	Activités des crèches et des garderies d'enfants
93123	Activités de clubs d'autres sports de ballon

Annexe 5 : Les secteurs qui sont apparus dans le TOP 30 des secteurs industriels au moins une fois lors des screenings horizontaux

Tableau 7. Secteurs apparus dans le TOP 30 des secteurs industriels lors des screenings horizontaux

Code NACE	Description	2012	2013	2014	2015	2016
1042	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	x	x	x	x	x
1107	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	x	x	x	x	x
1722	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	x	x	x	x	x
2011	Fabrication de gaz industriels	x	x	x	x	x
2017	Fabrication de caoutchouc synthétique	x	x	x	x	x
23321	Fabrication de briques	x	x	x	x	x
2342	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	x	x	x	x	x
2344	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	x	x	x	x	x
2352	Fabrication de chaux et plâtre	x	x	x	x	x
2362	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	x	x	x	x	x
2365	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	x	x	x	x	x
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	x	x	x	x	x
3521	Production de combustibles gazeux	x	x	x	x	x
38212	Traitement physico-chimique des boues et des déchets liquides	x	x	x	x	x
1081	Fabrication de sucre	x	x		x	x
1103	Fabrication de cidre et de vins de fruits	x	x	x	x	
2364	Fabrication de mortiers et bétons secs		x	x	x	x
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	x	x	x	x	
2452	Fonderie d'acier	x		x	x	x
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	x	x	x	x	:
38222	Traitement et élimination des déchets dangereux	x	x		x	x
1106	Fabrication de malt			x	x	x
1711	Fabrication de pâte à papier	x	x			x
2314	Fabrication de fibres de verre	x	x		x	
23322	Fabrication de tuiles, de carrelages et d'autres produits de construction en terre cuite		x	x	x	:
2454	Fonderie d'autres métaux non ferreux			x	x	x
28293	Fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre			x	x	x
38211	Prétraitement avant élimination des déchets non dangereux			x	x	x
38221	Prétraitement avant élimination des déchets dangereux	x	x	x	:	:
1062	Fabrication de produits amylacés	x		x		
1395	Fabrication de non-tissés, sauf habillement			x	x	
1811	Imprimerie de journaux	x	x			
2051	Fabrication de produits explosifs	x	x			
2311	Fabrication de verre plat			x	x	
2351	Fabrication de ciment	x				x
38213	Traitement et élimination des déchets non dangereux, sauf boues et déchets liquides	x		x		
10311	Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre				x	
10312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre					x
1041	Fabrication d'huiles et graisses		x			
1920	Raffinage du pétrole					x
21209	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques	x				
2391	Fabrication de produits abrasifs		x			:
2433	Profilage à froid par formage ou pliage					x
2540	Fabrication d'armes et de munitions					x
2571	Fabrication de coutellerie	:	:	:	:	x
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques			x		
27401	Fabrication de lampes		x			
31092	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur	x	:	:	:	:
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques		x			
38219	Autre traitement et élimination des déchets non dangereux					x

Légende: x: repris dans le TOP 30 du screening; : non repris dans le screening

Annexe 6 : Les secteurs qui sont apparus dans le TOP 50 des secteurs des services au moins une fois lors des screenings horizontaux

Tableau 8. Secteurs apparus dans le TOP 30 des secteurs des services lors des screenings horizontaux

Code NACE	Description	2012	2013	2014	2015	2016
42911	Travaux de dragage	x	x	x	x	x
4920	Transports ferroviaires de fret	x	x	x	x	x
5121	Transports aériens de fret	x	x	x	x	x
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	x	x	x	x	x
55202	Centres et villages de vacances	x	x	x	x	x
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	x	x	x	x	x
5812	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	x	x	x	x	x
5914	Projection de films cinématographiques	x	x	x	x	x
6020	Programmation de télévision et télédiffusion	x	x	x	x	x
6110	Télécommunications filaires	x	x	x	x	x
6120	Télécommunications sans fil	x	x	x	x	x
68202	Location et exploitation de logements sociaux	x	x	x	x	x
71201	Contrôle technique des véhicules automobiles	x	x	x	x	x
7711	Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers	x	x	x	x	x
77293	Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers	x	x	x	x	x
77295	Location et location-bail de matériel médical et paramédical	x	x	x	x	x
77296	Location et location-bail de fleurs et de plantes	x	x	x	x	x
77394	Location et location-bail de conteneurs à usage d'habitation, de bureau et similaires	x	x	x	x	x
96011	Activités des blanchisseries industrielles	x	x	x	x	x
96032	Gestion des cimetières et services des crématoriums	x	x	x	x	x
46382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre		x	x	x	x
46692	Commerce de gros de machines d'emballage et d'appareils de pesage		x	x	x	x
47115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente ≥ 2500m ²)	x	x	x	x	
4950	Transports par conduites	x	x	x		x
5020	Transports maritimes et côtiers de fret	x		x	x	x
5030	Transports fluviaux de passagers	x	x	x	x	:
5221	Services auxiliaires des transports terrestres	x		x	x	x
5222	Services auxiliaires des transports par eau	x	x	x		x
5223	Services auxiliaires des transports aériens	x	x		x	x
6130	Télécommunications par satellite	x	x	x	x	
77294	Location et location-bail de textiles, d'habillement, de bijoux et de chaussures	x	x	:	x	x
7733	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique		x	x	x	x
77391	Location et location-bail de machines à sous, de machines de jeux et de machines automatiques de vente de produits	x	x	x	x	
96031	Soins funéraires		x	x	x	x
46311	Commerce de gros de pommes de terre de consommation	x		x		x
47192	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente ≥ 2500m ²)	x		x		x
77291	Location et location-bail de machines-outils, de matériel et d'outils à main pour le bricolage	x	x		x	
7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau		x	x	x	
77399	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels	x	x			x
87201	Activités de soins résidentiels pour mineurs avec un handicap mental	:	:	x	x	x
88995	Activités des entreprises de travail adapté	:	:	x	x	x
9003	Création artistique	:	:	x	x	x
91041	Gestion des jardins botaniques et zoologiques	:	:	x	x	x
43993	Construction de cheminées décoratives et de feux ouverts	x		x		
46332	Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles			x		x
46441	Commerce de gros de porcelaine et de verrerie			x		x
46691	Commerce de gros de machines pour la production d'aliments, de boissons et de tabac		x			x

46734	Commerce de gros de verre plat	x	x	:	:	
47594	Commerce de détail d'instruments de musique en magasin spécialisé		x	x		
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé		x		x	
47784	Commerce de détail d'articles de droguerie et de produits d'entretien en magasin spécialisé			x	x	
5040	Transports fluviaux de fret		x	x		
55203	Gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances		x	x		
5813	Édition de journaux	x			x	
6010	Édition et diffusion de programmes radio	x				x
7712	Location et location-bail de camions	x				x
7740	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	:	:		x	x
87202	Activités de soins résidentiels pour adultes avec un handicap mental	:	:	x	x	
87205	Activités des habitations protégées pour personnes avec un problème psychiatrique	:	:	:	x	x
93212	Activités des parcs d'attractions et des parcs à thèmes	:	:	:	x	x
43343	Vitrierie			x		
46214	Commerce de gros d'autres produits agricoles			x		
46491	Commerce de gros de journaux, de livres et de périodiques			x		
46735	Commerce de gros de carrelages		x			
47111	Commerce de détail en magasin non spécialisé de produits surgelés					x
47291	Commerce de détail de produits laitiers et d'œufs en magasin spécialisé		x		:	
47524	Commerce de détail de parquet, de laminés et de revêtement en liège en magasin spécialisé					x
47525	Commerce de détail de quincaillerie et d'outils en magasin spécialisé		x			
4753	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé		x			
47792	Commerce de détail de vêtements d'occasion en magasin		x		:	:
5010	Transports maritimes et côtiers de passagers	x	:	:	:	:
52241	Manutention portuaire	x				
52249	Manutention autre que portuaire					x
55201	Auberges pour jeunes	x	:	:	:	:
55209	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée n.c.a.	x	:	:		
6391	Activités des agences de presse		x			
64922	Octroi de crédit hypothécaire	x	:	:	:	:
64929	Autre distribution de crédit n.c.a.	x	:	:	:	:
64991	Activités d'affacturage (Factoring)	x	:	:	:	:
6611	Administration de marchés financiers	x	:	:	:	:
6612	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	x	:	:	:	:
6630	Gestion de fonds	x	:	:	:	:
68203	Location et exploitation de biens immobiliers non résidentiels propres ou loués, sauf terrains				x	
68204	Location et exploitation de terrains		x			
7500	Activités vétérinaires		x			
7732	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction				x	
7735	Location et location-bail de matériels de transport aérien				x	
79909	Autres services de réservation	x				
88911	Activités des crèches et des garderies d'enfants	:	:			x
90029	Autres activités de soutien au spectacle vivant	:	:	:	x	:
93123	Activités de clubs d'autres sports de ballon	:	:			x
94992	Associations et mouvements pour adultes	:	:	:	x	:
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir		x			

Légende: x: repris dans le TOP 50 du screening; : non repris dans le screening

Annexe 7 : Secteurs ayant la hausse la plus élevée du HHI entre 2012 et 2016

Tableau 9. Liste des 30 secteurs industriels et des 30 secteurs des services ayant la hausse la plus élevée du HHI entre 2012 et 2016

Industries		Services	
Code NACE	Description	Code NACE	Description
1414	Fabrication de vêtements de dessous	4950	Transports par conduites
3521	Production de combustibles gazeux	4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
2931	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau
1073	Fabrication de pâtes alimentaires	47115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente ≥ 2500m²)
2060	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	46382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre
1086	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	46432	Commerce de gros de supports enregistrés d'images et de sons
2825	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	41102	Promotion immobilière non résidentielle
2433	Profilage à froid par formage ou pliage	46332	Commerce de gros d'huiles et de matières grasses comestibles
1621	Fabrication de placage et de panneaux de bois	46494	Commerce de gros d'articles ménagers non électriques
28293	Fabrication d'appareils de projection de matières liquides ou en poudre	4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
2311	Fabrication de verre plat	47713	Commerce de détail de vêtements pour bébé et enfant en magasin spécialisé
2591	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires	7735	Location et location-bail de matériels de transport aérien
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	45112	Intermédiaires du commerce en automobiles et autres véhicules automobiles légers (≥ 3,5 tonnes)
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	8292	Activités de conditionnement
2611	Fabrication de composants électroniques	47788	Commerce de détail d'articles de puériculture en magasin spécialisé, assortiment général
25731	Fabrication de moules et modèles	4764	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
1520	Fabrication de chaussures	4616	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
1722	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4617	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
2365	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	46473	Commerce de gros d'appareils d'éclairage
2612	Fabrication de cartes électroniques assemblées	74209	Autres activités photographiques
10312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre	4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
2342	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	5914	Projection de films cinématographiques
2052	Fabrication de colles	5629	Autres services de restauration
2362	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	42211	Construction de réseaux de distribution d'eau et de gaz
2320	Fabrication de produits réfractaires	5813	Édition de journaux

3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	47722	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage en magasin spécialisé
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	46496	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, sauf cycles
1395	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	42219	Construction de réseaux pour fluides n.c.a.
2312	Façonnage et transformation du verre plat	45111	Commerce de gros d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (< 3,5 tonnes)

Sources : Statbel, BNB, calculs propres.

Remarque : pour les industries, l'échantillon est constitué uniquement des secteurs industriels dont le HHI en 2016 est supérieur à 0,18. Pour les services, il s'agit uniquement des secteurs des services dont le HHI en 2016 est supérieur à 0,10.

Remarque : les secteurs en gras sont ceux qui ressortent du screening horizontal (Section 3 du rapport).

Annexe 8 : Les critères de sélection des secteurs et les seuils pour la délimitation des groupes d'analyse

Les critères de sélection des secteurs

Pour des raisons liées à la lisibilité des résultats, deux filtres additionnels sont ajoutés pour délimiter la population des secteurs analysés. Premièrement, le chiffre d'affaires intérieur du secteur doit être supérieur à 100 millions EUR, afin d'éliminer les petits secteurs composés d'un nombre limité d'entreprises. Deuxièmement, la croissance du chiffre d'affaires intérieur du secteur entre 2012 et 2016 doit être inférieure à 100 %, de manière à ne pas prendre en compte les secteurs qui ont radicalement changé de nature au cours de la période. Dès lors, la population analysée dans cette partie est de 143 secteurs industriels et 286 secteurs des services.

Les seuils pour la délimitation des groupes d'analyse

Pour répartir les secteurs en différents groupes, trois critères décisionnels sont définis sur la base de l'évolution de la concentration (HHI), du chiffre d'affaires intérieur et de la rentabilité (PCM).

Pour le HHI et le PCM, ces critères sont basés sur la variation des indicateurs entre 2012 et 2016, tandis que le taux de croissance est utilisé pour le critère de l'évolution du chiffre d'affaires intérieur. En effet, l'approche variation du HHI et du PCM (c'est-à-dire, $\Delta\text{HHI} = \text{HHI}_{2016} - \text{HHI}_{2012}$ et $\Delta\text{PCM} = \text{PCM}_{2016} - \text{PCM}_{2012}$) plutôt que taux de croissance, permet de mieux interpréter et identifier les hausses ou baisses du HHI et du PCM. Le taux de croissance surreprésenterait les secteurs très peu concentrés (ou peu rentables) dans les secteurs en forte hausse.

Pour l'évolution de la concentration et de la rentabilité, les seuils sont égaux aux médianes de 2 distributions : une distribution uniquement avec les valeurs positives et une uniquement avec les valeurs négatives. Ainsi par exemple, pour les industries, 50 % des secteurs ayant vu leur PCM augmenter entre 2012 et 2016 ont connu une hausse supérieure à 2,72 points de pourcentage (la médiane correspondante est de 0,0272). Les seuils suivants sont utilisés afin de déterminer si une hausse ou une baisse est significative:

Tableau 10. Seuils pour les critères de décision

Critère : évolution de	Industries		Services	
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Concentration (HHI)	'> 0,0196	'< - 0,0382	'> 0,0068	'< -0,0131
Rentabilité (PCM)	'> 0,0272	'< -0,015	'> 0,0247	'< -0,0193
Chiffre d'affaires intérieur	'> 0	'< 0	'> 0	'< 0

Annexe 9 : Glossaire et abréviations

Abréviation	Définition
BFP	Bureau Fédéral du Plan
BNB	Banque nationale de Belgique
BoD	Benefit of the Doubt
HHI	Indice de Herfindahl-Hirshman
IC	Indicateur Composite
ICN	Institut des Comptes Nationaux
NACE	Nomenclature des Activités économiques de la Communauté Européenne
PCM	Price Cost Margin
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SBS	Structural Business Survey / Enquête sur la structure des entreprises
TNF	Total Number of Different Firms Index
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée